

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Carte Vallon Gourmet

Soutiens NOS restaurants!
Soutiens NOTRE jeunesse!
Soutiens NOTRE région!




www.teamvallon.ch

1 repas payé = 1 repas offert dans les 29 restaurants partenaires

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

C'est ce week-end qu'aura lieu la 93^e Fête de lutte du Jura bernois à Corgémont

Reportée en juin 2020 et en avril dernier à cause de la pandémie, la fête aura bel et bien lieu. Le comité d'organisation aurait pu abandonner, mais il a fallu sortir de sa zone de confort et il s'est chaque fois remis au travail avec motivation.

Mettre en valeur notre région tant au niveau sportif et touristique qu'au niveau économique et culturel a toujours prévalu. Le Jura bernois est l'une des six régions représentant l'Association Cantonale Bernoise de Lutte et le canton de Berne compte d'ailleurs les meilleurs lutteurs au niveau suisse. Deux clubs sont ancrés dans le Jura bernois. L'un à Tavannes et l'autre à Péry.

Ces derniers jours, les organisateurs soignent chaque détail en prévision de cet événement qui fera la part belle aux traditions. La place de fête a pris forme avec la mise en place de 4 ronds de sciure, le montage de la tribune et des tentes par une équipe de bénévoles présente chaque jour sur le site.

La lutte sera bien sûr le point principal du week-end, mais elle sera accompagnée de diverses animations. Productions musicales samedi soir avec l'orchestre régional Rock Tradition, la famille Beuchat de Court. Dimanche, cor des Alpes avec Fanny Känzi, championne du monde jeune soliste en 2017 et espoir suisse 2019. Yodel, lancer de drapeaux animeront la place de fête.

Les jeunes lutteurs de 8 à 16 ans ouvriront les feux samedi 11 septembre et ce sera une belle occasion de voir les représentants du Jura bernois confirmer les bons résultats entrevus ces derniers temps. Le potentiel est non seulement quantitatif, mais aussi qualitatif grâce au travail effectué par les entraîneurs. Les clubs de Tavannes et de Péry collectionnent les



Du lourd, du très lourd même sur les ronds de sciure de Corgémont ce week-end avec la venue de pas moins de 9 couronnés fédéraux et 22 couronnés cantonaux et de fêtes alpestres

palmes avec régularité ne laissant parfois que des miettes aux lutteurs de l'ancien canton, ce qui est un peu le monde à l'envers. Les jeunes lutteurs doivent consentir des sacrifices sachant que les déplacements par exemple dans l'Oberland, l'Emmental ou la Haute-Argovie les obligent de partir à 5h du matin pour revenir en fin de journée. Par conséquent, lutter dans sa région les motivera certainement encore plus. Que de palmes en perspective... 150 jeunes lutteurs sont annoncés et citons les régionaux

Jeremy Tschanz, Dan et Tom Burkhalter, Mirco et Yannick Tschanz, Damien Wüthrich, Loris et Yanis Zeller.

Pour les joutes du dimanche 12 septembre, 150 lutteurs actifs sont inscrits et les passes seront à n'en pas douter très disputées avec la présence de pas moins de 9 couronnés fédéraux: de l'Oberland, Simon Anderegg, Curdin Orlik, Kilian von Weissenfluh, Kilian Wenger, de l'Emmental, Christian Gerber, Patrick Schenk, de l'Oberaargau Remo Käser, du Seeland Philipp Roth et du

Mitelland Fabian Staudenmann, ainsi que 22 couronnés cantonaux et de fêtes alpestres.

Mesures Covid

Pour entrer sur le site de la fête de lutte, toutes les personnes présenteront obligatoirement le certificat Covid avec pièce d'identité ou le test négatif de moins de 48 heures avec pièce d'identité. Pour les personnes qui n'ont ni l'un ni l'autre, elles pourront faire un test rapide aux abords de la place de fête. Pour ce faire, la carte d'assurance maladie est

à présenter. Néanmoins, les organisateurs recommandent de faire un test privé et individuel vendredi après-midi. Ces contrôles ralentiront les entrées et nous vous conseillons de prévoir un temps d'attente et de faire preuve de patience, ce dont nous vous remercions par avance.

Programme: tant samedi que dimanche, l'ouverture de la fête est fixée à 8 heures. Finale et proclamation des résultats dès 16h le samedi pour les jeunes lutteurs. Dimanche, finale à 17h suivie du couronnement des lutteurs.

Merci

Rien n'aurait été possible sans l'engagement énorme du comité ad hoc composé de 16 personnes, du comité des dons et des 250 bénévoles venant principalement des sociétés partenaires Boccia club, Club de lutte Péry, FC La Suze 07, Hockey club, Männerchor, Ski club, Société de fromagerie, Société de tir. Un grand merci à toutes et tous pour votre soutien et que la fête soit belle. |rg



Les tribunes sont prêtes à accueillir les spectateurs munis du certificat covid ou d'un test négatif

SOMMAIRE

Ponts de la Suze sous la loupe

On ne lésine pas avec la sécurité

4

Réfection routière à Corgémont

Les riverains écoutés et soulagés

5

Matinée de détente à Cormoret

Inauguration d'une drôle de caravane

9

Une belle fête en perspective

Voisins, inscrivez-vous à Saint-Imier

10

Un logo dans l'air du temps

Pour les 30 ans du CIP de Tramelan

13

Envie de vous faire une toile?

Consultez le programme!

13

Jetez un coup d'œil à l'agenda

Ne manquez aucun événement!

15

La VCV bénie des dieux

... avec un nouveau record à la clé

16

Un demi-siècle dignement fêté

Pour le CA Courtelary et ses membres

17

Immobilier

À LOUER
SAINT-IMIER
Rue du Midi 4
Joli appart. 3 pièces
3^e étage. Pour personne seule ou couple. Cuisine agencée. Vue imprenable et dégagée. Joli coin de jardin.
Loyer 540 fr. + 100 fr. acc. de charges
Contact: **032 941 22 66**

À LOUER
CORTÉBERT
Le Quart 8
Appart. 5½ pièces refait à neuf
dans maison à 2 familles
Place jardin, 1 garage et 2 places de parc
Loyer 1690 fr. + charges
De suite ou à convenir
Tél. **079 415 25 04**

À LOUER
COURTELARY
Grand-Rue 33a
Appart. 2½ pièces
Rez-de-chaussée, 61m²
L'appartement dispose d'une très belle cuisine agencée avec accès à la terrasse, salle de bains avec douche, lave-linge/sèche-linge privés, chambres spacieuses avec parquet, accessible en fauteuil roulant.
Possibilité de louer une place de parc.
Loyer 990 fr. + 150 fr. charges
Disponible dès le 01.10.2021
Contact: **IMAG Bauconsulting GmbH**
Tél. **032 331 37 05**

CHERCHE À LOUER
Petit appartement
Région Jura bernois
Apprenti à revenu modeste, cherche petit appartement indépendant.
Contact: **fac@bechtel-imprimerie.ch**
Tél. **032 944 17 56**

CHERCHE À LOUER
Personne solvable, calme, soigneuse et non fumeuse cherche à louer
Petite maison, ferme ou chalet de 3½ à 4 pièces
dans un environnement paisible et proche de la nature.
Région Vallon de Saint-Imier, Tramelan, La Ferrière
Contact: **079 503 39 56**

Emplois


your link to innovative metering
Pour août 2022: nous mettons au concours une place pour un(e)
apprenti(e) employé(e) de commerce
Veuillez consulter l'annonce complète sur notre site www.sontex.ch.
Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature accompagnée des documents usuels jusqu'à **mi-septembre 2021**.
Par courrier ou à l'adresse e-mail suivante:
human.resources@sontex.ch
Sontex SA, rue de la Gare 27, 2605 Sonceboz


MISE AU CONCOURS
L'administration communale de Corgémont met au concours pour **août 2022** une
place d'apprentissage pour un(e) agent(e) d'exploitation CFC (option conciergerie)
En tant qu'apprenti(e) agent(e) d'exploitation CFC, vous maintenez et nettoyez les bâtiments communaux (écoles, salle de spectacles, halle de sport La Combe, etc.) et leurs environs. Vous surveillez la technique domestique, réalisez des réparations, vous occupez des espaces verts, ainsi que l'entretien des machines et l'élimination des déchets.
Si vous êtes intéressé(e) à cette formation d'une durée de 3 ans, veuillez envoyer votre candidature avec copie de votre dernier bulletin scolaire jusqu'au **1^{er} octobre 2021** à l'adresse du Conseil municipal, Grand'Rue 17, 2606 Corgémont.
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le concierge, François Grosjean, tél. 079 396 97 06.


MISE AU CONCOURS
L'administration communale de Corgémont met au concours pour **août 2022** une
place d'apprentissage pour un(e) employé(e) de commerce (profil E ou M)
Si vous êtes intéressé(e) à cette formation d'une durée de 3 ans, veuillez envoyer votre candidature avec copie de votre dernier bulletin scolaire jusqu'au **1^{er} octobre 2021** à l'adresse du Conseil municipal, Grand'Rue 17, 2606 Corgémont.
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le secrétaire municipal, Fabian Burgunder, tél. 032 488 10 33.

Le Bazar à Jean
Produits du terroir Vente directe
La tondeuse à Jean La Cibourg
C'est le moment de tailler sa haie!
Tél. **079 312 33 87**
Prix sur demande Jean Lozeron


du Vallon de Saint-Imier
Association des Mamans et Enfants du Vallon de Saint-Imier
100% Mamans
Facebook: AME du Vallon
E-mail: ameduvallon@gmail.com


La Roseraie
Home médicalisé pour personnes âgées propose:
des **COURTS SÉJOURS**, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.
Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES** avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.
LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Numéro national
0842 80 40 20

Pour vous - chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE
Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78
Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53
Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33
ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch


Parti socialiste Erguël
Votations fédérales du 26 septembre 2021
Initiative populaire «Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital» **OUI**
Mariage pour tous **OUI**
Votation cantonale du 26 septembre 2021
Modification de la constitution cantonale (article sur la protection du climat) **OUI**
Parti socialiste Erguël

Chants orthodoxes du Caucase et de l'ancienne Russie
Chœur Yaroslavl' dir. Y. Greppin

Sa 25 sept. 20h Basilique Notre-Dame Neuchâtel
Di 26 sept. 17h Grand-Temple La Chaux-de-Fonds
Entrée libre/collecte
Réservation recommandée : choeur.yaroslavl@gmail.com


Nous recherchons :
un-e **responsable de la comptabilité**
Taux d'occupation: 80% - 100% à convenir
Votre profil:
• Vous êtes titulaire d'un brevet fédéral ou titre équivalent
• Vous avez de l'expérience dans la comptabilité générale et plus particulièrement dans le domaine de l'EMS
• Gestion des salaires, débiteurs et créanciers
• RH, gestion administrative
Pour ce poste, nous offrons:
• Des responsabilités, un cadre de travail indépendant et moderne, de la formation et des conditions sociales
• Entrée en fonction à convenir
Informations générales sur www.laroseraie.ch
Votre dossier est à adresser à: contact@laroseraie.ch ou
La Roseraie EMS, direction
Les Fontenayes 19, 2610 Saint-Imier

Paroisse de Sonvilier
Soupe de la Trêve et tarte du Jeûne
Samedi 18 septembre de 12h à 15h
Jardin de la cure et église de Sonvilier
Un repas tout simple pour offrir des chèbres aux familles haïtiennes
Une soupe, une part de tarte et de la crème, prix suggéré 15 fr., ½ prix pour les enfants. Repas à manger sur place par tous les temps (possibilité de prendre à l'emporté, muni d'un contenant)
Inscription recommandée jusqu'au mercredi 15 septembre
au **079 542 02 33** ou secretariat@paroissesonvilier.ch
La paroisse réformée de Sonvilier


SAMAIDD
Service d'aide et de maintien à domicile
Vallon de Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds
Tél. 079 439 28 95
www.samaidd.com
• Nous travaillons pour maintenir les personnes à domicile dans le confort et la sécurité.
• Les prestations infirmières, soins de base et conseils en diabétologie sont remboursés par la LAMAL.
• Les prestations ménagères sont remboursées par les assurances complémentaires.
Appelez nous, nous répondrons à vos questions.

LA HEUTTE

Feu d'artifice musical au Baraccoscars

La Nationale 6 reliant La Heutte à Sonceboz a vécu samedi 4 septembre une soirée magique avec trois grandes formations musicales de rock'n'roll, rockabilly et country



Les Monoaxes ont placé la barre très haute, photo: jcl

En ouverture de soirée, les Monoaxes, formation régionale venant de Plagne placèrent d'entrée la barre musicale très haute avec leurs morceaux rock des années 70, ils ont été ovationnés par le très nombreux

public. Le ton de la soirée était donné, pour cette édition qui se déroulait dans les locaux de Gabriel Baracco, qui confiait qu'il ne s'attendait pas à voir autant de monde surtout en rapport aux restrictions en cours. Sur le parking,

on pouvait voir des voitures aux immatriculations de tous azimuts, le pari de Gabriel était gagné.

En deuxième partie, Miss Rhythm Sophie faisait son entrée sous les acclamations en interprétant avec

son orchestre des chansons puisées dans la grande bibliothèque musicale des années 40 à 50, les harmoniques et paroles de gospel par leurs vitalités ont fait monter de plusieurs crans la température de la soirée malgré une météo un peu frisquette pour un début de septembre. Le moment tant attendu de chansons sous des airs rockabilly a poussé les auditeurs à prendre d'assaut la petite piste de danse en retrouvant les pas du rock'n'roll toujours bien présents dans leurs souvenirs.

En troisième partie, le Rimrock Country Band, orchestre de 6 musiciens bien connu dans la région qui perpétue la musique country depuis de nombreuses années, conduit par son inimitable leader Mario Juillerat, a continué de chauffer la soirée avec des airs de country et de country rock influencés par Johnny Cash et autres grands noms de ce style de musique, faisant le bonheur des spectateurs présents. C'est la Jam-Session de cette folle soirée qui a clôturé cette édition 2021 tard dans la nuit, dans la plus belle des traditions. |jcl



Miss Rhythm Sophie et ses chansons ont fait un tabac, photo: jcl

ORVIN

Les aînés en balade

Il était 7h le matin du jeudi 2 septembre quand les premiers aînés arrivaient sur la place du village. Suite à l'annulation en 2020 pour cause de pandémie, les plus de 40 participants étaient très heureux d'être là et ont posé pour la photo de famille. Parmi les participants, à relever la présence de Marcelle Léchet-Léchet, doyenne chez les dames et Denis Ouevray doyen pour les messieurs.

Pour respecter la tradition, la sortie a été mise sur pied et offerte par la Municipalité, la Bourgeoisie et la Paroisse réformée de Rondchâtel. La Commission des aînés représentée par Mireille Villars, Anne Liechti et Agnès Aufranc faisait partie également du voyage. Autres accompagnant aux petits soins pour les aînés, Erica Houmard (Service



Les aînés du village ont répondu présents à la sortie après-covid, photo: jcl

de soins et d'aide à domicile SSAD du Bas-Vallon), Stéphan Chopard, conseiller municipal, Daniel de Roche pasteur et Patrik Devaux, maire.

Par un temps magnifique, direction Yverdon-les-Bains, arrêt café-croissants au bord du lac, puis Signal de Bougy, pour profiter du parc et de la

belle vue sur le lac Léman, d'un apéro sur la belle terrasse puis d'un excellent repas, au cours duquel le maire, au nom des organisateurs, a remis un petit présent aux deux doyens de la course. Le plaisir de se retrouver était palpable tout en partageant un moment de convivialité

avant de prendre la direction de Neuchâtel pour un tour sur le lac en direction d'Estavayer-le-Lac et Portalban, une belle occasion d'admirer les rives tout en papotant avant le retour à Orvin en fin d'après-midi via Chaumont, les yeux pleins de beaux souvenirs. |jcl

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Opération clean-up day

Nous vous attendons nombreux le samedi 18 septembre!

Une nouvelle fois, la Municipalité de Sauge participe activement au Clean-Up Day, cette action de nettoyage de l'espace public, qui promeut le recyclage et la lutte contre le littering.

Le samedi 18 septembre prochain, la population est chaleureusement conviée à participer, en s'inscrivant préalablement auprès de l'administration municipale.

Avec cette action locale, notre commune vise trois buts conjoints: participer à la journée officielle d'IGSU (en français, la Communauté d'intérêts monde propre), ramasser les déchets sur le territoire communal pour le rendre plus accueillant et offrir aux participants l'occasion de partager un moment de convivialité.

Programme de la matinée

- 8 h: réception des participants avec café, croissants sur les places de parc au Haut du Mont; soit à la croisée Plagne / Vauffelin
- 8 h 20: formation des groupes
- 8 h 30: début de la collecte des déchets
- 11 h 30: apéritif offert
- 11 h 45: petit discours des autorités communales
- 12 h: fin de la manifestation

Remarques

Petits et grands sont les bienvenus, nous veillerons à vous fournir le matériel de protection nécessaire.

Veillez mettre de bonnes chaussures, il y a parfois des terrains difficiles. |cm

Bureau de vote

En vue du prochain scrutin cantonal et fédéral, le bureau de vote du 26 septembre a été constitué comme suit: Plagne (salle du conseil municipal au Haut du Village 8): présidente:

Anne Grosjean; secrétaire: Sandrine Frutschi; membres: Stefan Zurbrugg, Beat Rawyler, Anita Rochat, Yannis Schaad Krebs.

L'heure d'ouverture est de 11 heures à midi. |cm

Réclame



RÉSIDENCE POUR SENIORS

Les Roches
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE

L'EMS CONVIVIAL ET CHALEUREUX

- Chambres individuelles spacieuses avec salle de bain privative
- Durée de séjour variable (vacances, convalescence ou permanent)
- Soins professionnels et accompagnement personnalisé, cuisine soignée et animations 7 jours sur 7

UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE

2534 Orvin | 032 358 09 50 | www.residence-les-roches.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

Culte d'ouverture du cathé à Orvin

Une cinquantaine d'enfants, d'adolescents, en compagnie de leurs parents, ainsi que les catéchètes se sont rassemblés dimanche dernier en l'Eglise protestante d'Orvin pour le culte d'ouverture du catéchisme. Anne Noveraz catéchète professionnelle, Valérie Gafa pasteur stagiaire, Gilles Bourquin et Daniel de Roche pasteurs ont célébré ensemble le culte qui avait comme thème le parfum. Une odeur, soit un parfum, peut être liée à une expérience de grand bonheur ou malheur, soit à un événement mémorable. Dans la bible, Marie met de l'huile de nard sur Jésus. L'odeur du nard remplissait toute la pièce. Le nard est une petite plante d'altitude dont la racine contient une substance très parfumée ce qui plaisait à Jésus, mais pas aux autres. Les odeurs peuvent plaire aux



Enfants, adolescents, pasteurs, catéchètes ont ouvert la saison du cathé à Orvin, photo: jcl

uns et déplaire aux autres. Les enfants et les adolescents ont reçu comme souvenir de ce

culte un flacon de désinfectant de bonne odeur. Le culte était suivi d'un pique-nique

canadien, repas tiré du sac. La paroisse de Rondchâtel offrait les boissons. |jcl



Les ponts sur la Suze examinés par des spécialistes



Pour garantir la sécurité des usagers et la pérennité des voies de communication locales, le Conseil municipal avait décidé de faire contrôler, par des spécialistes, l'état des ponts sur la Suze (sur le cliché ci-contre, celui de la rue des Prés).

Des accidents graves, survenus notamment en Europe, ont

attiré l'attention de la population et des pouvoirs publics sur la possibilité que l'usure, ajoutée aux conditions météorologiques, mette à mal les capacités de ces ouvrages. Les autorités locales entendent prévenir tout accident, en particulier au passage de convois particulièrement lourds.

Un appel d'offres a donc été lancé et plusieurs bureaux d'ingénieurs y ont répondu. Durant sa séance de lundi, l'Exécutif a étudié ces diverses offres et il a adjugé les travaux d'analyse, dont les coûts étaient inscrits, rappelons-le, au budget 2021 de la Commune. L'examen détaillé des trois ponts sur la Suze sera

donc mené prochainement et le rapport des spécialistes inclura les potentielles mesures à prendre, qu'il s'agisse de travaux d'entretien ou de limitation du poids accepté, en fonction de la résistance garantie des ouvrages.

| cm

Lutte contre les particules fines

Les chauffages au bois seront contrôlés ces prochains mois

La révision de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair), en juin 2018, a notamment induit l'obligation de contrôler périodiquement les émissions des installations de chauffage au bois ou au charbon, ainsi que des fours de cuisson industriels.

Cette mesure est dictée par la protection de la population, car l'air que nous respirons présente une trop grande concentration en particules fines. Les installations en question contribuant directement

à cette concentration nocive pour la santé, leurs émissions seront contrôlées tous les quatre ans, respectivement tous les deux ans pour celles qui utilisent des résidus de bois et pour les fours industriels.

Compétences partagées

Le canton a désigné des personnes compétentes, qui effectuent la première série de contrôles depuis l'automne 2019, de manière échelonnée, commune par commune. Quelque 16 000 installations

sont actuellement concernées en terre bernoise.

A Sonceboz-Sombeval, lesdits contrôles seront menés durant la saison froide 2021-2022 et les propriétaires en question ont donc été avertis, ou le seront tout prochainement, par courrier personnalisé.

La Municipalité a été informée des nouvelles procédures en vigueur, par l'Office cantonal de l'environnement et de l'énergie. Il lui a notamment été spécifié que parmi les poten-

tielles anomalies constatées lors du contrôle, il appartient à sa compétence de veiller à certaines mises en conformité.

Le premier contrôle, effectué donc durant la période transitoire 2019-2023, est cependant placé sous la compétence générale du canton.

Les propriétaires d'installations de combustion obtiendront toutes les informations nécessaires auprès des contrôleuses et contrôleurs agréés.

| cm

P'tit Journal: en février 2022

Le Conseil municipal a décidé de publier, en 2022 comme précédemment, une édition du *P'tit Journal de Sonceboz-Sombeval*, cette brochure réunissant de nombreuses informations pratiques sur la Commune.

Cependant, année électorale oblige, et afin de pouvoir y faire figurer les nouvelles autorités et leur répartition

des départements municipaux, il a été décidé que la version 2022 de cette publication sera imprimée au début de l'année, ensuite de la première séance que tiendra le nouveau Conseil municipal. La brochure actualisée sera donc distribuée à la population, en tous ménages, au début de février prochain. | cm

Ne vous inquiétez pas !

Les autorités avertissent la population qu'une forte présence de sapeurs-pompiers sera observable dans la commune du 29 septembre au 2 octobre prochains y compris, entre 7 h et 17 h 30 quotidiennement.

Il n'y aura cependant aucune inquiétude à avoir. En effet, sur mandat de l'AIB, le corps intercommunal des sapeurs-pompiers La Suze organisera cet automne un nouveau cours de formation destiné aux francophones du canton de Berne. Les participants se brancheront

notamment sur les bornes hydrantes et seront souvent en activité autour du hangar du Brahon.

Déchetterie ouverte

A préciser que la déchetterie, sise elle aussi au Brahon, sera ouverte normalement le mercredi 29 septembre, à savoir dès 17 h 30. Les habitants sont par avance remerciés de ne pas se rendre plus tôt sur place, afin de ne pas causer de trafic motorisé au moment où les sapeurs en formation seront encore sur place. | cm

Zone de la Gare: le projet à l'étude

Le Conseil municipal a reçu, du bureau biennois Dudler, qui est spécialisé en planification du trafic, le projet demandé pour un concept global de réaménagement des alentours de la gare. Cette proposition détaillée et d'envergure est dévisée à 1,65 million de francs. Les Chemins de fer fédéraux ont d'ores et déjà annoncé fermement qu'ils n'entreront pas du tout en considération sur une participation au financement de ces aménagements.

L'Exécutif local va se pencher ultérieurement sur les détails du projet; il entend privilégier la partie jugée la plus importante, à savoir la zone dite de rencontre, qui introduira une limitation de la vitesse de circulation

à 20 km/h, et les places «dépose-minute», qui permettront aux automobilistes d'attendre ou d'amener des passagers à la gare.

Les prochaines réflexions, sur ce projet d'urbanisation conviviale et sécuritaire, viseront à définir une première étape de travaux réalisables durant la législature 2022-2025. | cm

Bureau fermé

La Municipalité informe la population que le guichet de l'administration municipale sera fermé durant toute la journée pour le lundi du Jeûne fédéral, à savoir le 20 septembre prochain. | cm



Fermeture

L'agence AVS du Bas-Vallon sera exceptionnellement fermée lundi 20 septembre. | agence.avs.du.bas-vallon

Réclame

Vos faire-part et remerciements dans les plus brefs délais

Imprimerie Bechtel

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, info@bechtel-imprimerie.ch

Bestattungen
Pompes funèbres
Onoranze funebri

7/7 - 24/24

MONBARON GmbH / Sàrl / S.r.l

Tél. 032 365 99 88 / Natel 079 253 75 79

Cimetière / Friedhof Madretsch, Bruggstrasse 121
CH-2503 Biel / Bienne info@monbaron.swiss

Respect de l'espace public

A la suite de quelques abus constatés ces derniers temps, les services techniques municipaux et les autorités locales rappellent à tous les habitantes et habitants que l'espace public ne peut pas être utilisé sans autorisation préalable. Cette autorisation doit impérativement être sollicitée auprès de la Commune, y compris si l'on souhaite entreposer provisoirement un conteneur ou une

benne, sur une place, un trottoir ou au bord de la chaussée par exemple.

Par ailleurs, cet espace public doit également être respecté en matière de propreté. Chacun prendra donc soin de nettoyer, après usage ou passage, tous les déchets, matériaux ou autres objets qui jonchent l'espace public.

Merci à tous de respecter ces directives. | cm

Une odeur de chlore ? Aucune inquiétude !

La Municipalité avertit la population que le fontainier, Romain Evalet, a lancé cette semaine une opération de nettoyage des réservoirs, qui durera environ un mois, comme chaque année. Il est dès lors possible que l'eau potable présente de temps à autre une légère odeur de chlore, ces prochaines semaines à vos robinets. On ne s'en inquiétera surtout pas. Les résidus éventuels sont minimes, bien inférieurs aux quantités considérées comme parfaitement inoffensives pour la santé des consommateurs.

La propreté des réservoirs, en revanche, est importante pour que l'eau délivrée dans notre réseau demeure saine et bonne. | cm

Fermeture du bureau communal

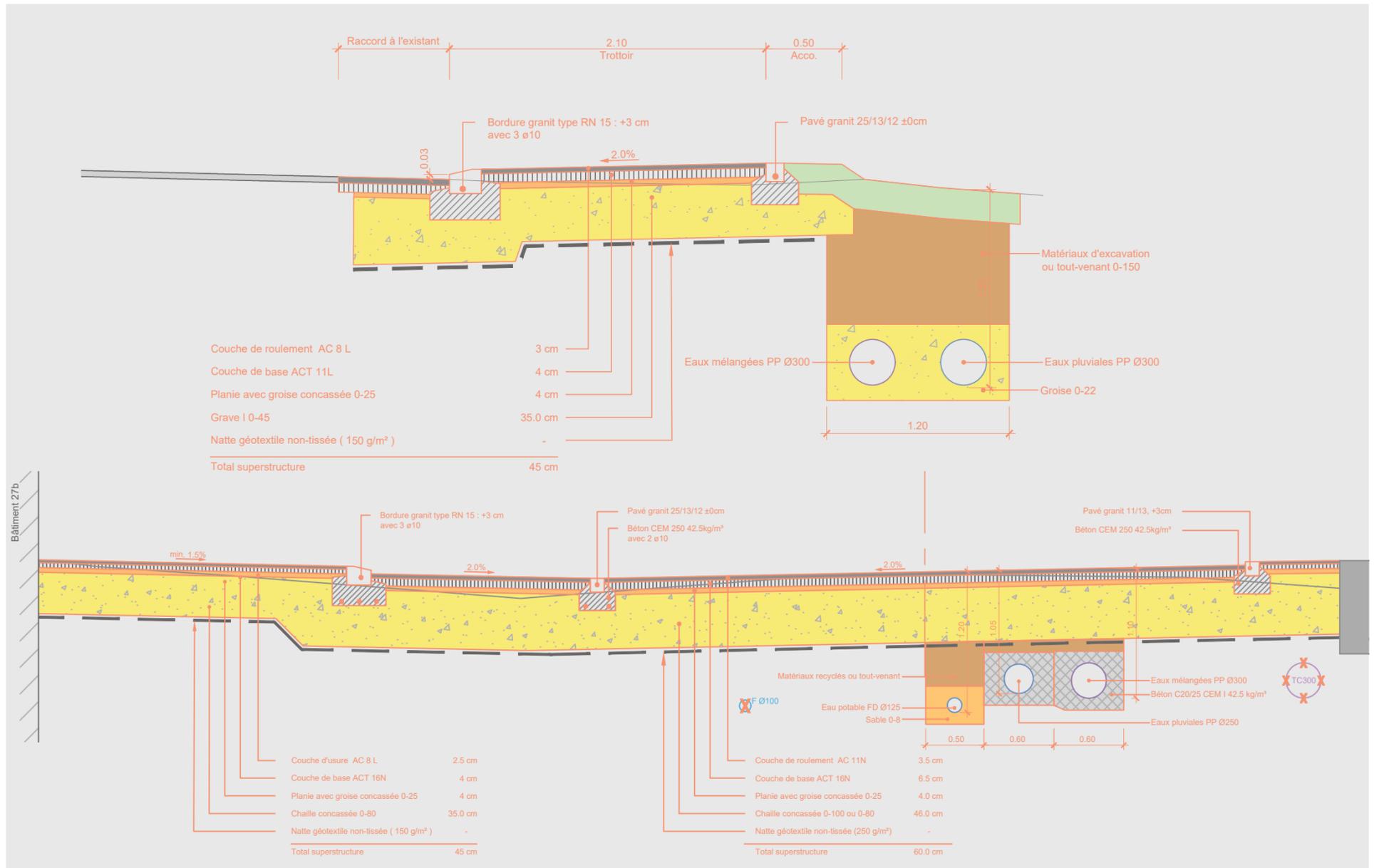
Le bureau communal sera fermé exceptionnellement lundi du Jeûne fédéral, le 20 septembre.

Nous vous remercions de votre compréhension. | cm





Projet routier: les riverains informés et entendus



Une coupe détaillant les travaux prévus en surface et dans le coffre

Une séance publique d'information réunissait jeudi dernier une vingtaine de riverains des rues Sur le Crêt et Champs-Martin, lesquelles font l'objet d'un projet de réfection totale qui sera voté par les urnes le 26 septembre prochain.

Yann Rindlisbacher et Julien Farine, du bureau d'ingénieurs ATB SA, avaient fait le déplacement pour présenter le projet en détail et répondre à toutes les interrogations.

Nous ne reviendrons pas sur les raisons de ce chantier ni sur les chiffres du projet dont nous avons déjà parlé dans ces colonnes (voir en ligne l'édition du 20 août de ces Avis officiels, consultable sur le site www.bechtel-imprimerie.ch).

Rappelons cependant avec les ingénieurs que le système d'évacuation des eaux est fréquemment saturé dans ce secteur et que le réseau d'alimentation en eau potable y est vieux de plus de 60 ans; en outre, les travaux prévus permettront de clarifier l'espace, dans une zone où tous les trafics se mélangent, et de réduire les coûts d'entretien.

Places de stationnement

Yann Rindlisbacher précisait que le projet ne présente

rien de révolutionnaire, mais des redimensionnements et une géométrie délimitée par des pavés, double pavés ou autres bordures, en créant des places de stationnement sur le même principe que le long de la route cantonale.

La conduite d'alimentation en eau sera évidemment remplacée complètement jusqu'à l'entrée des parcelles privées. Le changement des conduites privées n'est pas obligatoire, mais recommandé, en raison de l'augmentation prévisible de la pression.

Pas de miracle...

Entre dévers, dépotoirs et autres bordures, tout sera fait pour limiter tant que possible les inondations des sous-sols des bâtiments. Mais il va de soi que si les événements météorologiques hors normes se multiplient, l'amélioration sensible de la capacité d'évacuation ne permettra pas de tout résoudre.

En cas de vote positif le 26 septembre, le bureau d'ingénieurs étudiera en détail les mises en conformité potentiellement nécessaires sur les parcelles privées, changement de conduite, suppression de fosse, création de chambre de contrôle en particulier.

Quant aux réseaux d'électricité et de télécommunication, les travaux seront définis ultérieurement avec les prestataires.

En termes de calendrier, l'appel d'offre public sera lancé en décembre-janvier prochains, le chantier débutera en avril, pour se terminer en novembre si tout se passe normalement.

Trottoir et accessibilité

Les questions et remarques émises par les participants ont permis de préciser notamment que l'accès piétonnier de chaque maison sera assuré en permanence; celui des véhicules devra évidemment être supprimé temporairement, mais durant des périodes que les entreprises réduiront au strict nécessaire. Les habitants seront d'ailleurs informés préalablement et personnellement par la direction du chantier, afin qu'ils puissent prendre toute disposition utile.

Yann Rindlisbacher soulignait que certains détails d'aménagement seront encore négociés avec les riverains après le vote et que l'entrée du Côtel ne sera pas réduite autant que ne le laisse croire le plan de départ.

Le passage du trottoir, d'un côté à l'autre de la chaussée, interpelle les riverains et sera encore étudié.

Quant à l'idée de limiter le trafic à 30 km/h, dans la foulée du chantier, il était rappelé que des panneaux seuls, sans mesures de modération sur la chaussée, aboutissent à une diminution réelle de vitesse de... 3 km/h en moyenne.

Ni froid ni dégâts

La question du chauffage à distance étant abordée,

Michel Tschan rappelait que personne n'aura froid; les (futurs) abonnés se verront proposer des solutions provisoires, dans le cas où leurs installations devaient les lâcher subitement.

Autre sujet important: des relevés photographiques détaillés seront effectués sur toutes les maisons et les murs de soutènement du secteur, avant et après le chantier. Ils permettront de repérer et faire réparer d'éventuelles fissures causées par les travaux routiers.

A suivre...

Quant à l'idée de poser un revêtement antibruit, Yann Rindlisbacher précisait que la diminution phonique induite est infime, sur le trafic de ce type, et que les surcoûts de l'entretien routier sont en revanche considérables.

Dans le domaine des conteneurs à déchets semi-enterrés, le Conseil municipal rappelait que les emplacements de ces installations doivent encore être définis; il n'est donc pas certain que les creusages puissent être effectués durant le chantier.

Au chapitre du chemin des écoliers, que les riverains auraient apprécié de voir réaliser en parallèle de ce projet, Denis Bessire, maire, précisait que la vente du terrain sis derrière le nouveau home laisse planer encore une grande inconnue à ce sujet. Les autorités doivent attendre de connaître ce qu'abritera cette parcelle, avant de pouvoir dessiner ce cheminement. «Quoi qu'il en soit, nous vous présenterons un projet concret en 2022», affirmait le maire jeudi dernier.



Attention aux enfants

Depuis la rentrée scolaire, les enfants circulent davantage à pied et à vélo dans le village. Les automobilistes et autres usagers des routes sont donc priés de redoubler d'attention aux abords des endroits sans visibilité ou étroits. En effet, particulièrement dans l'ancien village

et dans certains virages ou croisements, une grande prudence est de mise. Le Conseil municipal rappelle aussi aux parents qu'il est important d'instruire les jeunes enfants en permanence sur les dangers de la route et de leur apprendre les bons réflexes le plus tôt possible. | cm



Représentations

Cédric Grünenwald se rendra le 13 octobre à l'assemblée des délégués du syndicat d'épuration des eaux du Bas-Vallon. Fabrice Riat et Cédric Grünenwald se rendront par ailleurs le 24 septembre à l'inauguration de l'école des Prés-de-Cortébert suite à sa rénovation.

Parc Chasseral

Le Conseil municipal proposera la candidature de Fabrice Riat pour le comité exécutif du Parc Chasseral ainsi que, subsidiairement, pour le comité consultatif. Les autorités du Parc doivent en effet être composées pour la nouvelle période de fonction suite à la signature d'une charte renouvelée pour les 10 ans à venir. | cm

Bienvenue à Corgémont

Les autorités municipales souhaitent une chaleureuse bienvenue aux lutteurs qui se mesureront demain et dimanche dans le cadre de la Fête du Jura bernois, ainsi qu'à toutes et tous les spectateurs, d'ici et d'ailleurs, qui participeront à cette magnifique fête sportive et populaire.

A chacun et à chacune, le Conseil municipal souhaite de passer de très beaux moments cette fin de semaine et d'en garder d'excellents souvenirs.

Aux organisateurs et aux nombreux bénévoles engagés, l'Exécutif local adresse encore ses chaleureux remerciements pour l'énorme travail accompli au service de la lutte. | cm

Les restaurants de montagne de notre région valent le détour !

L'automne est à la porte avec ses magnifiques couleurs. C'est aussi la saison où il vaut la peine de monter au-dessus du brouillard pour profiter encore de belles journées ensoleillées. Découvrez tous les attraits gastronomiques des nombreuses auberges de montagne de notre belle région! Qu'elles se disent métairies, buvettes ou restaurants, toutes ont à cœur de soigner un accueil chaleureux et de servir de délectables repas.

Les délices servis sur nos hauteurs mettent l'eau à la bouche: goûteux jambon, fumant rösti, fondue crémeuse à souhait, viande juteuse de toute sorte, chasse et bouchoyade, meringue recouverte d'une incomparable crème épaisse, alléchante glace maison, etc. Pour rejoindre ces lieux de convivialité, la force du mollet

est évidemment la plus saine, à pieds comme à VTT, le moteur d'un véhicule étant nettement moins fatigant. Un audacieux mélange des deux permet des possibilités innombrables, adaptées à tous. Laissez-vous séduire par les établissements figurant sur ces pages qui se réjouissent de vous accueillir. Bonne balade... et surtout bon appétit!

Chasse 2021 restaurant golf les bois

15 septembre au 5 octobre
Cerf de la famille Cattin des Bois (entrecôte, civet et médaillons)
6 octobre au 30 novembre
Chevreuil sauvage des Franches-Montagnes (civet, médaillon et selle)
12 au 14 et 19 au 21 novembre 2021
Menu de la Saint-Martin, réservez votre table!

Nous organisons votre anniversaire fête de famille et repas de fins d'année. Réservez, buvez et mangez heureux!

Fabian et Keunhyung ADAM, 2336 les Bois, 032 961 18 26
info@restaurantdugolflesbois.ch, www.restaurantdugolflesbois.ch



La Carte Vallon Gourmet est disponible sur www.teamvallon.ch

Une promenade à pied, une virée en voiture, à vélo ou une balade à ski, La Bragarde est un arrêt idéal pour vous retrouver dans un lieu convivial avec un panorama superbe!

Fondue moitié-moitié, dans le pain sur réservation, tartes flambées, pâtes de chalet, viandes.
Menus et événements sur labragarde.ch et la page Facebook
Me-sa/di: 10h-22h/18h
032 322 49 69
restaurant@labragarde.ch

LA BRAGARDE

Restaurant-Métairie du Bois-Raiguel

Tel. 032 489 19 53 ou 032 489 27 67
bois-raiguel@hotmail.com

Journées spéciales Programme 2021

Vendredi 10 septembre	Langue de bœuf
Dimanche 19 septembre	Menu du Jeûne fédéral / Beltag Menus
Ven, Sa, Di 24, 25, 26 septembre	Bouchoyade / Metzgete
Samedi 2 octobre	Chasse des deux civets: sanglier + chevreuil
Ven, Sa, Di 8, 9, 10 octobre	Bouchoyade / Metzgete
Samedi 16 octobre	Chasse surprise 19h
Ven, Sa, Di 22, 23, 24 octobre	Bouchoyade / Metzgete
Vendredi 29 octobre	Vol-au-vent / Paschtelli
Samedi 30 octobre	Chasse surprise 19h
Vendredi 5 novembre	Daube / Suure Mocke
Dimanche 7 novembre	Daube / Suure Mocke

Tous les dimanches hors programme: plat bernois

Prière de réserver, places limitées • Fermé le lundi
Famille Marcel Bühler

Auberge Métairie de Gléresse

La métairie authentique et familiale...

Ouvert toute l'année!

Spécialités: fondue • croûte au fromage röstis avec beau choix de viande • plats froids

Famille Lino et Mary Zerbini 2534 Les Prés-d'Orvin
T 032 489 19 55 • M 079 406 89 58 • www.metairiedegleresse.ch

Fermé mardi, mercredi et jeudi

La Cuisinière

Bouchoyade Du 24 septembre au 5 décembre*

Chasse En octobre et en novembre*

* Les vendredis soir, samedis midi et soir et dimanches midi.
La carte est également disponible ces jours-là. Veuillez réserver.

Fermé le dimanche soir, le lundi et le mardi.

Famille Christelle & Denis Léchoi-Bürgli
Les Prés-de-Cortbert / 2607 Cortbert / 032 489 19 24
restaurant@lacuisiniere.ch / www.lacuisiniere.ch

métairie pierrefeu

Famille Alex Oppliger – Tél. 032 489 19 51

Se recommande pour ses plats campagnards

8, 9, 10 / 15, 16, 17 / 22, 23, 24 octobre
bouchoyade

Prière de réserver
Fermé le mercredi et le jeudi

La Petite Douanne Twannbergli

Fermeture hivernale le 31 octobre dès 18h
Fermeture exceptionnelle le 2 octobre

Famille Daniel Bühler
2608 Montagne de Courtelary – Alt. 1302 m
☎ 032 944 12 37

On se réjouit de vous accueillir

Vous trouverez nos spécialités et toutes nos informations sur www.chalet-montcrosin.ch

Chalet Mont-Crosin
Hôtel - Restaurant

Tourtes aux noix et différents produits maison

Métairie de Nidau
Café-Restaurant

Spécialités campagnardes sur commande
Carte de saison

Familles Bühler – 2605 Sonceboz
Tél. 032 489 10 52 – 079 222 77 86

RESTAURANT LE MANOIR
Mont-Soleil 67, 2610 Saint-Imier
032 941 23 77

Situé à Mont-Soleil à 1260 m d'altitude
Belle vue panoramique sur le Chasseral, grande terrasse.
Cuisine italienne, française et suisse
Buffet indien tous les 1^{ers} vendredis et samedis soir du mois
Spécialité: fondue Tête de moine, Bistecca alla Fiorentina
Banquet, mariage, anniversaire
Chambres d'hôtes, place de jeux, grand parking disponible

Métairie de Meuringue

Famille Christophe & Isabelle Kämpf
Tél. 032 944 12 24 – 2608 Courtelary
meuringue@bluewin.ch
www.metairiedemeuringue.ch

Spécialités campagnardes
Belle terrasse
Grange à disposition pour mariage, anniversaire, etc.

Sur réservations
Tous les vendredis, tartare de bœuf
Dimanche 19 septembre 2021, brunch de 9h à 13h
Dimanche 3 octobre 2021, sanglier à la broche dès 11h30

Merci

Les tenants tiennent à remercier leurs clients pour leur soutien depuis le début de la crise sanitaire et espèrent que l'engouement pour les établissements de montagne perdure.



CONFÉRENCE Sport & Solidarité

**VENDREDI
10 SEPTEMBRE 2021**

20H
Entrée libre dès 19h30

**HALLE DE GYMNASTIQUE
DE COURTELARY**

PARTENAIRES



INTERVENANTS



Alberto Martinez (DSC Triatlón)

Le triathlète de Courtelary présente son défi solidaire : le « SEMI-IRONMAN POUR ELA » qui aura lieu le 3 octobre 2021 à Barcelone.



Christelle Sturtz Froehlicher

La marraine d'ELA et vainqueur de la coupe du monde de karaté présente son engagement en faveur des enfants affectés par une leucodystrophie ainsi que ses nombreux exploits sportifs.



Club athlétique de Courtelary

Le CAC retrace le succès du « 10 Bornes Challenge 2020 » en faveur d'ELA et l'organisation d'un événement qui a généré un formidable élan de solidarité.

imprimerie
bechtel sa

032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch

*Feuille
d'Avis
du District
de Courtelary*

032 944 17 56 | fac@bechtel-imprimerie.ch

CORMORET

Profitez-en pour vous offrir une pause relax

Demain aura lieu l'inauguration de la Bulle Nomade avec animations et surprises



Samedi 11 septembre de 10h à 12h, vous êtes tous invités à Cormoret, sur le préau de l'école, pour l'inauguration de la Bulle Nomade, cabinet de relaxation et d'ateliers itinérant. Après quelques mois de préparation et d'aménagement, cette caravane remise au goût du jour et transformée en cocon douillet est prête à vous accueillir.

Programme

Massage express pour adultes: vous aurez ainsi l'occasion de rencontrer Florence et de vous offrir un moment de relaxation en découvrant les massages dont elle a le secret (massage tête/épaules ou avec les bols chantants).

Pour les enfants: pêche aux canards, grimaces, tombola et activités créatrices.

Restauration tout au long de la journée: café le matin, petite restauration à midi, pâtisseries.

Goûter en partenariat avec L'Annexe.

A noter que son opération de crowdfunding (sur wemakeit) est toujours d'actualité et se terminera lundi... toute participation comptera pour le tirage au sort prévu demain.

Une journée à ne pas manquer...

Par la suite, Florence se déplacera volontiers au sein de sa Bulle Nomade, dans le vallonn ou plus loin, pour vous offrir massages, soins, voyages sonores, atelier-anniversaire ou animation-école. Retrouvez-la sur www.labullenomade.ch et sur les réseaux sociaux. | fc

Inauguration de la Bulle Nomade, cabinet de relaxation et d'ateliers itinérant
Samedi 11 septembre, 10h-12h
Préau de l'école de Cormoret
www.labullenomade.ch

CORMORET

Vide-grenier de CormoAtlas et menu marocain

Le dimanche 19 septembre prochain se déroulera sur le préau de l'école de Cormoret (Cour à Moret) le vide-grenier de l'association CormoAtlas.

L'inscription pour les exposants est désormais close.

L'intégralité du bénéfice de la manifestation sera consacrée à l'aide financière pour la finalisation de l'internat mixte au Moyen Atlas marocain. Cette deuxième et dernière partie sera inaugurée, sauf complications pandémiques, en 2022.

De quoi se régaler

Outre diverses boissons, amuse-bouches, salades, grillades et desserts, la cantine proposera aux intéressés, un menu marocain (poulet au citron confit). Pour des raisons d'organisation, il est demandé aux personnes intéressées par ce plat

marocain de bien vouloir s'inscrire (nombre de personnes) jusqu'au dimanche soir 12 septembre au 079 682 34 20.

L'association CormoAtlas se réjouit d'accueillir les exposants ainsi que les visiteurs qu'elle espère nombreux. | pg

Dimanche 19 septembre
Préau de l'école de Cormoret (Cour à Moret) de 9h à 17h
Inscr. pour le menu marocain jusqu'au dimanche soir 12 septembre au 079 682 34 20



Illustration: freepik

RELEVÉS 2021 DU BPA

Taux de port du casque de vélo plus élevé que jamais

Selon le relevé effectué cette année par le BPA, 57 % des cyclistes portent un casque: c'est le taux de port du casque le plus élevé jamais enregistré depuis le début des relevés annuels du BPA relatifs aux comportements dans la circulation routière.

L'année dernière, 934 cyclistes non motorisés et 521 cyclistes motorisés ont été grièvement blessés sur les routes suisses. Un moyen efficace de réduire le risque de subir de graves blessures à la tête consiste à porter un casque. Depuis 1998, le BPA effectue chaque année un relevé sur les routes suisses afin de déterminer le taux de port du casque parmi les cyclistes. Cette année, ce taux a atteint une valeur record de 57 %, alors qu'en 2019, il était de 52 %.

C'est durant les déplacements effectués à des fins de loisirs que les cyclistes mettent le plus souvent un casque (62 %). Ils le portent presque moitié moins

souvent (32 %) lorsqu'ils vont faire des achats. Les taux de port du casque enregistrés lors du précédent relevé, réalisé en 2019, étaient plus faibles tant pour la première (57 %) que pour la deuxième (24 %) de ces catégories de trajets.

Le taux de port du casque a également augmenté parmi les utilisateurs de vélos électriques lents (assistance au pédalage jusqu'à 25 km/h). Selon le relevé effectué cette année, il atteint aujourd'hui 70 %, alors qu'en 2019 il n'était que de 65 %. Parmi les utilisateurs de vélos électriques rapides (assistance au pédalage jusqu'à 45 km/h), pour lesquels le casque est obligatoire, le taux de port du casque est relativement stable (93 %, contre 92 % en 2019). Bien que cette évolution des taux de port du casque soit positive, il reste une marge de progression, tant chez les cyclistes motorisés que chez les cyclistes non motorisés. Les uns comme les

autres sont particulièrement vulnérables dans la circulation routière. Un facteur déterminant pour l'accroissement de leur sécurité consiste dans la réalisation d'infrastructures cyclables sûres. Le BPA s'engage en faveur de tels aménagements.

Obligation de porter la ceinture respectée par 90 % des passagers arrière

Les relevés annuels du BPA portent également sur d'autres aspects de la sécurité routière, comme le taux de port de la ceinture de sécurité sur les sièges avant. Aujourd'hui, soit 40 ans après l'introduction de l'obligation de porter la ceinture de sécurité, 97 % des conducteurs et 96 % des passagers avant s'attachent. Cette année, le taux de port de la ceinture parmi les passagers arrière, soit 90 %, s'approche pour la première fois de ces valeurs. Si ce chiffre peut paraître réjouissant, il s'agit de viser un taux encore plus élevé. La ceinture de sécurité compte en effet au nombre des principales mesures permettant de sauver des vies.

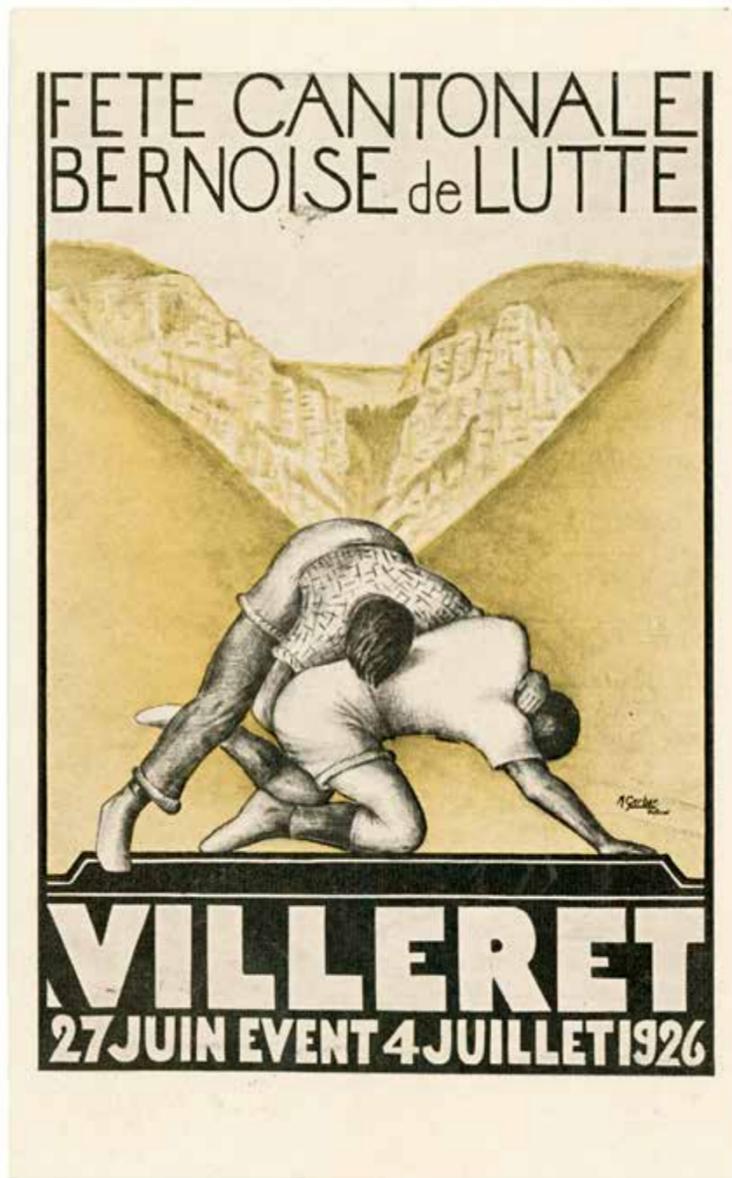
Equipement de protection insuffisant parmi les conducteurs de scooters et de motocycles légers

Presque tous les utilisateurs de motocycles, de motocycles légers et de scooters portent un casque.

En ce qui concerne les autres éléments de l'équipement de protection individuelle, il reste de grandes différences entre les personnes conduisant un motocycle et celles qui sont au guidon d'un motocycle léger ou d'un scooter. Les secondes portent nettement moins souvent un équipement de protection complet, composé d'un casque, de gants, d'une veste et d'un pantalon de moto.

Récolter et analyser des données relatives au niveau de sécurité en Suisse constitue une tâche centrale du BPA. Les relevés annuels sont effectués par des personnes formées par ce dernier. Ils constituent une source d'information essentielle pour le travail de prévention du BPA. En 2020, aucun relevé n'a été effectué en raison de la pandémie de Covid-19. | bpa

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



Fête cantonale bernoise de lutte: Villeret, 27 juin éven. 4 juillet 1926

Le 27 juin 1926, Villeret accueillait la Fête cantonale bernoise de lutte. Le journal Le Jura bernois du lundi 28 juin rapporte que « La fête de lutte s'est déroulée selon le programme, dans le cadre pittoresque de Villeret. Au dîner officiel, M. Stauffer, conseiller d'Etat, apporta le salut du gouvernement, et M. Tschumi, conseiller national, remit après le cortège la bannière cantonale aux gymnastes de Villeret. La fête a été favorisée par le beau temps. Il n'y a pas eu d'accidents graves, il n'y a eu que quelques foulures sans importance, et l'on se plaît à constater l'organisation parfaite de cette fête... »

© Mémoires d'Ici, Fonds Roland Choffat

Réclame

TIR DU CHOCOLAT

Stand de tir de Courtelary
 Distance 300 mètres
 10 cibles Polytronic TG 3002

VENDREDI 3 SEPTEMBRE 2021
 17 H À 20 H

SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2021
 8 H 30 À 12 H - 13 H 30 À 17 H

SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021
 8 H 30 À 12 H - 13 H 30 À 17 H

PROGRAMME DES TIRS		
Cible Exercice	A10	5 cpc
Cible Groupe	A10	4 cpc, 2x3 cps
Cible Répartition	A10	6 cpc
Cible Chocolat	A100	5 cpc

CONCOURS DE GROUPES

RÉSULTAT DE COURONNE À LA CIBLE GROUPE
 1 carte-couronne valeur 10 fr.

RÉSULTAT DE COURONNE À LA CIBLE CHOCOLAT
 1 grand Ragusa ou 1 grand Torino

INSCRIPTIONS + RANGEURS
 Michel Cudré-Mauroux
 Bretin 3, 2608 Courtelary
 079 796 32 17 - michel.cudre@sunrise.ch - www.armes-reunies-courtelary.ch

Aux mêmes dates:
 1^{er} Tir de la Combe-Grède
 Stand de tir de Saint-Imier



Refaites la Fête avec vos voisins !

Saint-Imier s'apprête à (re)faire la fête entre voisins. Instauré par la Municipalité en 2018 et après un report en 2020 en raison de la pandémie, l'événement se déroulera cette année le vendredi 24 septembre dès 18 heures. Les inscriptions sont lancées dès à présent auprès de la Municipalité.

Le but de la Fête des voisins est simple: profiter d'un moment convivial pour faire ou refaire connaissance avec les autres habitants de son immeuble, de sa rue ou de son quartier. La dimension de l'événement est laissée à l'appréciation des organisateurs dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Pour ces derniers, il s'agit simplement de s'inscrire auprès de la Municipalité en se manifestant via l'adresse électronique social@saint-imier.ch ou en appelant dès jeudi 9 septembre le 032 942 44 94. Le Service de l'action sociale mettra à disposition l'affiche officielle de la fête ainsi que les cartons d'invitation à glisser dans les boîtes aux lettres ou sous les portes des voisins.

Kit de l'organisateur avec plein de cadeaux

Un kit sera remis à chaque organisateur. Il comprend le matériel promotionnel, des ballons, des t-shirts, des verres réutilisables et plein de petits cadeaux appelés à agrémenter la fête. Il contient également de la monnaie CIDE à faire valoir dans les commerces indépendants d'Erguël. Un coup de pouce sympathique



La Fête des voisins a été mise sur pied dans une dizaine d'endroits imériens différents en 2019

pour enrichir l'apéro, par exemple.

Au besoin, la Municipalité peut mettre des tables et des bancs à disposition. Il suffit

de le demander au moment de l'inscription.

Pour que la fête soit une réussite, le service communal chargé de la coordination

a préparé un mode d'emploi en dix étapes. Il propose également quelques bonnes pratiques sous la forme d'idées de recettes et de boissons.

«Une solidarité bien nécessaire»

Pour Alexandre Bédât, chef du Service de l'action sociale, «la Fête des voisins, ce n'est

qu'un début. C'est un état d'esprit, une autre manière de vivre sa ville qui peut devenir contagieuse! De la convivialité peuvent naître les petits services que l'on se rend entre voisins, des projets communs qui, au fil des jours, permettent de rompre l'anonymat. La solidarité est bien nécessaire durant les périodes difficiles que toutes et tous ont vécu.»

Les jeunes de l'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE) sont associés à l'événement. Ils passeront dans les différents lieux de la fête pour réaliser un reportage photo. Celui-ci sera ensuite présenté à la population comme cela avait été le cas lors de la précédente édition.

L'initiative de la Fête des voisins est née à Paris en 1999. Par la suite, elle s'est étendue à l'Union européenne et à la Suisse dès 2004. En moins de 20 ans, elle a conquis 36 pays dans le monde. En 2019, elle a été célébrée par plus de 30 millions d'Européens.

Saint-Imier a été la première ville du Jura bernois et du canton du Jura à faire le pas. Ses initiateurs espèrent qu'une vingtaine d'organisateur en tout cas se manifesteront. Ils étaient une dizaine en 2019. | cm

Mercredi 15 septembre, vaccination Covid-19 sans rendez-vous

Que ce soit pour la première piqûre ou l'administration de la deuxième dose, le camion de vaccination sera de retour à Saint-Imier le mercredi 15 septembre prochain



Le 18 août dernier, près de 250 personnes ont profité de la présence du semi-remorque du canton de Berne à Saint-Imier

pour se faire vacciner contre la Covid-19. A ce moment-là, il était prévu que la deuxième dose leur soit administrée à

l'Espace Beau-Site. Pour des raisons pratiques, le canton en a finalement décidé autrement. C'est donc à nouveau le camion qui servira de lieu d'injection.

Ce dernier sera stationné sur la Place des Abattoirs de 10h à 16h. Les personnes vaccinées une première fois le 18 août y obtiendront leur deuxième dose.

Dès l'âge de 12 ans

Mais il sera également possible pour les personnes qui ne sont pas encore vaccinées de se faire administrer la première dose du vaccin. Cela concerne les adolescents à partir de 12 ans, les convalescents et, bien sûr, tous les adultes intéressés.

Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous. Il faut

par contre s'enregistrer au préalable sur VacMe via le site <https://be.vacme.ch> ou par téléphone au 031 636 88 00.

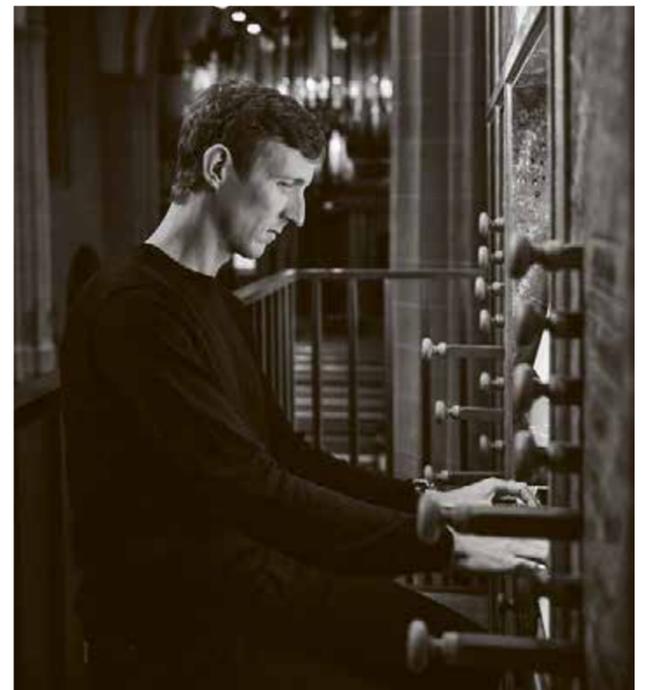
Sur place, il s'agira de présenter la confirmation imprimée de son enregistrement avec le code QR, sa carte d'assurance-maladie et un document d'identité (carte d'identité ou passeport). Le carnet de vaccination est facultatif.

Une dernière chose pour les personnes qui ont contracté la Covid-19: la vaccination est possible après quatre semaines. Il ne faut en tout cas pas attendre plus de six mois avant de se faire vacciner. L'Office fédéral de la santé publique recommande aux personnes particulièrement vulnérables de ne pas attendre plus de trois mois. | cm

ASSOCIATION MUSIQUE À LA COLLÉGIALE

L'orgue sous les doigts d'un virtuose

Benjamin Righetti se produira dimanche 12 septembre à 17h à Saint-Imier



Benjamin Righetti est reconnu en Suisse et dans le monde comme l'un des plus brillants organistes de sa génération

Musicien au parcours fulgurant, Benjamin Righetti est reconnu en Suisse et dans le monde comme l'un des plus brillants organistes de sa génération. Titulaire des orgues de l'église Saint-François de Lausanne, professeur à la Haute Ecole de Musique de la même ville, il est apprécié pour son jeu éblouissant et la richesse de ses programmes, que ce soit en concert ou en enregistrement (cinq albums parus chez Claves).

Egalement actif comme chercheur, compositeur et arrangeur, il proposera au public un

programme mettant en avant des adaptations originales de quelques-unes des plus belles pages des siècles derniers (Erbarme dich, When I am laid, Prélude en sol mineur de Rachmaninov) sans toutefois négliger le grand répertoire pour orgue (Liszt, Prélude et Fugue sur B-A-C-H).

Entrée libre, collecte. Prochain concert organisé par l'AMC: dans le cadre des concerts de midi, dimanche 26 septembre à 12h15, Marc Durolet, suites pour violoncelle seul de Bach, première partie (violoncelle baroque). | amc

Reclame



Protéger le climat c'est aussi protéger les Alpes

#PROTECTOURALPS

Participez vous aussi,
protégeons les Alpes !

protectouralps.ch

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS

Le jeu dans la danse

Avant que la danse ne devienne un art, avant qu'elle ne cherche à exprimer quoi que ce soit, avant qu'elle ne soit une cérémonie ou une technique, elle était... un jeu. C'est ce postulat de départ qui a conduit Joshua Monten à choisir le jeu comme terrain d'exploration pour une création des plus ludiques.

Le jeu est un fil conducteur qui relie de nombreux travaux antérieurs de Joshua Monten. Dans Game Theory, le chorégraphe approfondit son enquête sur certains aspects, tels que le rituel du match, l'imprévu, l'opposition entre la liberté et les règles, ou encore le flow – cet état mental d'absorption totale qu'on peut atteindre lorsque le jeu nous captive.

A partir de scènes jouées, un langage chorégraphique a progressivement fait son apparition. Nos mouvements spontanés surgis dans le feu de l'action, lorsqu'on se laisse aller à l'intuition et qu'on cesse de s'observer soi-même, ont été source d'inspiration. Les émotions ressenties pendant le jeu en ont été une autre: l'excitation due



à l'adrénaline, la déception de la défaite, le lien empathique se nouant naturellement entre joueurs et spectateurs, le suspense du résultat final... Le résultat est reconnaissable par tous: une typologie des formes basiques de l'acte de jouer.

Joshua Monten est né à New York. Il a dansé au plus haut niveau dans le monde entier. C'est en 2012 qu'il fonde sa compagnie établie à Berne. Le CCL a eu le plaisir de l'accueillir il y a quatre ans avec Joy, une création qui se basait, elle, sur les éléments

fondamentaux du combat scénique. Ce spectacle est présenté dans le cadre de la saison éviDanse 21-22. | ccl

GAME THEORY
vendredi 17 septembre, 20h30
CCL Saint-Imier
25 fr. / 18 fr. / 12 fr.

HOME LA ROSERAIE

Les 90 printemps de Liliane Zaffaroni



Liliane Zaffaroni entourée de Paula Tanner et Yanick Courvoisier

Le mardi 7 septembre dernier, les représentants de la commune de Saint-Imier, Paula Tanner et Yanick Courvoisier, se sont déplacés à La Roseraie pour fêter les 90 ans de Liliane Zaffaroni. En raison de la crise sanitaire et de ses restrictions, cet anniversaire est fêté avec un peu de retard. Liliane Zaffaroni née Steiner le 5 mars 1931 a passé son enfance à Cormoret où elle a grandi et suivi ses premières classes primaires. C'est à Courtelary qu'elle ira à l'école secondaire. Son papa était serrurier et sa maman a travaillé dans le montage de pièces de montres. A sa sortie d'école obligatoire, elle a

travaillé quelque temps chez Flückiger puis une quinzaine d'années à La Goule dans la vente des luminaires. Liliane Zaffaroni a exercé le plus beau métier du monde, celui d'être maman et de prendre soin de sa famille et de sa maison. Elle est maman de deux filles, Danièle et Sylvie, l'heureuse grand-maman de Gilles, Tony, Basile, Léonard et Mathilde, et depuis mars 2021, arrière-grand-maman de Lisa. Elle a passé tout son temps à entretenir les environs de sa maison. Elle a connu le plaisir des croisières fluviales avec son compagnon, M. Zeller, après la mort de son mari. | la roseraie

BPA

VTT : quatre fois plus d'accidents mortels

Jamais autant de VTT, à assistance électrique ou non, n'avaient été vendus en Suisse que l'an dernier. Cette évolution a malheureusement aussi un impact sur le nombre d'accidents.

L'an dernier, près de 200 000 VTT ont été vendus en Suisse, dont environ un tiers équipé d'une assistance électrique. Cet engouement pour les sorties à vélo permettant de rester au plus près de la nature est observé depuis de nombreuses années et malheureusement, le nombre de blessés est lui

aussi en constante augmentation. Ce sont en moyenne quelque 10 600 vététistes qui se blessent chaque année au point de devoir consulter un médecin ou être hospitalisés.

Nombre de tués quatre fois plus élevé que la moyenne

De même, le nombre de vététistes mortellement blessés n'a jamais été aussi élevé.

En 2020, 8 personnes ont perdu la vie dans un accident, soit 4 fois plus que la moyenne. Pour Christoph Müller, expert en VTT au BPA, cette augmentation peut s'expliquer en partie par la hausse du nombre de vététistes, mais également par une surestimation de leurs capacités

par de nombreux sportifs. Et cet aspect doit être pris en compte dans le cadre de la prévention. Les pistes ou les parcs de VTT devraient être conçus de manière à tolérer les éventuelles erreurs des vététistes, et les conséquences d'une chute peuvent être d'autant plus graves si le sportif ne se protège pas suffisamment.»

Equipement de protection recommandé : casque, lunettes et gants intégraux

Indispensable : le casque. En fonction de la difficulté de l'itinéraire prévu, d'autres protections seront aussi les bienvenues (genouillères, coudières, protection dorsale, etc.). Des lunettes de sport évitent les projections dans les yeux. Quant aux gants intégraux, ils protègent l'ensemble de la main en cas de chute. Enfin, des vêtements clairs et réfléchissants renforcent la visibilité des vététistes.

Une vidéo du BPA résume comment pratiquer le VTT en toute sécurité. | bpa

CLUB DES AÎNÉS DE SONVILIER

Activités encore suspendues mais, espoir de reprise

La situation sanitaire reste délicate. L'accalmie de cet été a été de trop courte durée pour nous permettre de nous retrouver sans risque. Votre équipe d'animation, composée de 3 bénévoles n'ose imaginer que vous puissiez tomber malade lors d'une de nos réunions. Nous sommes tous et toutes des personnes fragiles. Mais, nous formons l'espoir que le repas de Noël en décembre puisse à nouveau nous réunir. L'équipe d'animation a besoin d'être complétée. Intéressé/e ? Composez simplement le 032 941 13 62. Nous ne vous oublions pas et vous espérons en santé. Prenez bien soin de vous. | votre équipe d'animation

SONVILIER AVIS OFFICIELS

Bureau de vote du 26 septembre

Le bureau de vote des votations du 26 septembre sera composé des membres suivants : président : Michel Weishaupf ; vice-présidente : Anneliese Zimmermann ; membres : Dayana Mendes Alves, Morgane Oppliger, Kathia Pahud, Olivier Oppliger, Manuel Pellegrini, Steve Péquignot. | cm

PARTI SOCIALISTE ERGUËL

Rencontre intergénérationnelle sur L'Esplanade de Saint-Imier

En ce samedi 4 septembre, le ciel bleu et la chaleur estivale ont donné des envies à tous de partager un moment convivial autour d'un barbecue.

Le parti socialiste Erguël, par le biais de sa section jeunesse et culture en a profité pour organiser une rencontre intergénérationnelle autour d'une grillade sympathique offerte, sur l'Esplanade de Saint-Imier.

Toutes les personnes gravitant autour de l'Esplanade ont pu se rencontrer. La jeunesse imérienne, les personnes d'habitations proches et les passants étaient invités à manger de délicieuses saucisses en buvant un verre de boisson non alcoolisée.

Entre chaque bouchée, les rires et les discussions sur des thèmes variés ont animé

les tablées. Les organisateurs étaient heureux de constater que chacune des tables accueillait des personnes de tous âges, de tous partis politiques et de toutes nationalités dans une très bonne ambiance.

Le succès est indéniable, une centaine de personnes ont participé à cette manifestation entre 17 et 21 heures.

Notre objectif de proposer un moment convivial, ouvert à tous, et de montrer que nous sommes capables de vivre ensemble a été pleinement atteint lors de cette soirée. Les membres du parti socialiste Erguël présents ont été félicités et remerciés pour cette belle initiative.

Fort de ce succès, le parti socialiste Erguël envisage de réitérer la démarche. | ps erguël

Votation populaire du 26 septembre : 3 fois oui

Décidément, dès que le parti socialiste Erguël décide d'organiser un stand, le soleil est au rendez-vous. La population était aussi présente, afin de discuter des votations du 26 septembre prochain.

Oui à l'initiative 99 % pour plus de justice fiscale

Cette initiative prévoit d'imposer plus fortement les revenus des contribuables les plus riches de Suisse, soit 1 % de la population. Les milliards engrangés permettraient à la Suisse de disposer d'une fiscalité plus favorable pour les petits et les moyens revenus. Nous sommes l'un des pays les plus inégalitaires au monde en matière de fortune. Maintenant il est temps d'établir une fiscalité plus juste. Avec le système actuel, les riches deviennent toujours plus riches alors que 99 % de la population souffre d'augmentations, par exemple des loyers et des primes des caisses maladie. Ce sont pourtant ces 99 % de personnes qui font tourner notre pays.

Oui au mariage pour tous

La possibilité d'étendre le mariage civil aux couples homosexuels avec des droits et devoirs équivalents permet de concrétiser le principe d'égalité, d'ouverture et de tolérance. Les couples *arc-en-ciel* sont d'aussi bons parents que les couples hétérosexuels. La Suisse fait partie des derniers pays en Europe à n'avoir pas encore autorisé le mariage pour les personnes de même genre. Il est temps de s'adapter enfin à l'évolution de notre société.

Article sur la protection du climat

L'article sur la protection du climat prévoit que le canton et les communes travaillent activement pour que la neutralité climatique du canton de Berne soit atteinte d'ici 2050. Il y a urgence, le réchauffement climatique n'est plus à prouver, il faut prendre des mesures. Après le non à la loi sur le CO2, un oui à la protection du climat est plus que nécessaire, c'est notre avenir. | ps erguël

Réclame

AVEC L'ATELIER CYBERTHÉ VOUS ALLEZ DEVENIR UN SUPERHÉROS DE L'INFORMATIQUE

65+

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE

BIENNE cure Sainte-Marie

Messes: vendredi 10 septembre, 18 h, église Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration et confessions à 17 h); samedi 11 septembre, 18 h, église Saint-Nicolas, Bienne; **samedi 11 septembre, 18 h, chapelle de Reuchenette-Péry**; dimanche 12 septembre, 10 h, église Sainte-Marie, Bienne; mardi 14 septembre, 9 h, église Christ-Roi, chapelle; mercredi 15 septembre, 9 h, église Sainte-Marie crypte; jeudi 16 septembre, 9 h, église Saint-Nicolas; vendredi 17 septembre, 18 h, église Sainte-Marie, crypte (adoration et confessions à 17 h).

Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne 032 329 56 01

communauté.francophone@kathbielbienne.ch
www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER

rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6 case postale 207

Messe: dimanche 12 septembre, pas de messe. Prochaine célébration le 19 septembre à 10 h 15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Secrétariat: ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaires liturgiques: samedi 11 septembre, 18 h à Corgémont; dimanche 12 septembre, 15 h à Saint-Imier, ordination diaconale de Michel Monnerat (seules les personnes inscrites ont accès à la célébration); jeudi 16 septembre, 19 h à Saint-Imier.

www.cathberne.ch/saintimier

RÉFORMÉES

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Célébration œcuménique du Jeûne fédéral: dimanche 19 septembre, 10 h 15, église catholique romaine et collégiale de Saint-Imier. **Ecoute et prière**: 077 423 20 20 ou ecoute@referguel.ch.

Collaboration: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch

Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 12 septembre, 10 h, à la chapelle de Cortébert. Officiant: David Kneubühler. **Groupe de prière œcuménique**: tous les mercredi, à 19 h 15 au temple de Corgémont.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneuebuehler@referguel.ch

Services funèbres: 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66 ch.c.brechbuehler@gmx.ch

Réservation salle de paroisse: E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch

032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 12 septembre à 10 h à Courtelary, avec accueil des nouveaux paroissiens.

Coin-enfants: disponible durant toutes les célébrations à l'église.

Thématique automnale sur le mariage pour tous: vendredi 10 septembre, soirée cinéma avec projection de film à 19 h 30 à la salle de paroisse de Courtelary, Ramées 1. Le programme en entier sur le site internet ou en demandant un flyer.

Pasteure: Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch

Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch

Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise@bluewin.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 12 septembre au temple de Renan à 10 h avec l'officiante Caroline Witschi.

Prochain culte dans notre temple: méditation et musique le 26 septembre à 10 h.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël sur le site www.referguel.ch.

Facebook / Instagram: les paroisses réformées de l'Erguël sont désormais présentes sur les réseaux sociaux.

Envie d'une visite?: prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec le Pasteur (coordonnées ci-dessous).

Ecoute et prière: à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. Téléphonez au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch.

Pendant l'arrêt de travail de M. S. Médebielle, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, téléphone: 079 229 34 84, daniel.wettstein@unine.ch

Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05

Secrétariat: laferriere@referguel.ch

www.referguel.ch

Services funèbres: 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 12 septembre, 10 h, à Vauffelin. Officiante: Marie-Laure Krafft Golay. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la commission migration et son animatrice.

Catéchisme 10H: du 17 au 19 septembre, camp *Le bonheur* à Kiental. **Fruits TerrEspoir**: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 16 septembre. Livrons le 30 septembre à Péry, Vauffelin, Orvin.

A votre disposition: pour un temps de discussion ou un échange de message: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Site internet: www.paroisse-ronchatel.ch; les informations sont actualisées au fur et à mesure.

032 485 11 85 (lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-ronchatel.ch
www.paroisse-ronchatel.ch

Services funèbres: permanence au 079 724 80 08

Location de salles: 032 485 11 85 Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76 Gilles Bourquin 079 280 20 16

Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 et Christian Borle, 078 739 58 28

10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Daniel de Roche, 079 337 50 76

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 12 septembre, 10 h, à Renan, pasteur stagiaire Caroline Witschi.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël: www.referguel.ch.

Ecoute et prière: à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. Téléphonez au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch.

Durant l'arrêt de travail de notre pasteur, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, tél 079 229 34 84

Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38

Secrétariat: renan@referguel.ch

www.referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 12 septembre, culte avec Sainte-Cène à 10 h, collégiale. Pasteur officiant: Macaire Gallopin, offrande: Rencar.

Préavis: dimanche 19 septembre, célébration œcuménique du Jeûne fédéral, 10 h 15, collégiale et église catholique romaine.

Coin-enfants: disponible à la collégiale pour les petits qui accompagnent leurs parents.

Jardin communautaire à la cure: les personnes qui y ont travaillé sont invitées à venir y faire un tour et récolter ce qui a été semé. Pour tout renseignement, s'adresser à Françoise Zwahlen-Gerber, 079 696 74 30.

Femmes protestantes: la Baratte vous accueille autour d'un café le vendredi matin à la cure de 9 h 30 à 11 h.

Après-midis récréatifs des aînés: prochaine rencontre mardi 21 septembre, de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure.

Respiration: le mercredi de 12 h à 12 h 30, rencontre et méditation avec notre pasteur Macaire Gallopin à la collégiale, dans notre coin-méditation.

Coin-méditation à la collégiale: situé dans l'abside nord, durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7 h à 17 h. Brochures et bibles, à consulter ou à emporter, et ambiance propice à la détente et à la réflexion.

A votre service: à la disposition de nos aînés pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8 h 30 à midi, et de 14 h à 16 h 30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

Services funèbres: 0800 22 55 00

032 941 37 58, paroisse.st-imier@referguel.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 12 septembre, 10 h à Sombeval.

Aînés: le mardi à 14 h à la cure (Collège 19). Responsables: Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72.

Services funèbres: 0800 225 500

Secrétariat: Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch

Pasteur: Eric Geiser, 079 533 47 12, e.geiser@gmx.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 12 septembre à 17 h 15, culte *Autrement* sur le thème du *Chemin*. Musique, récits et chanson française: avec Willy Mathez et Oskar Steven.

Soupe de la Trêve et tarte du Jeûne: samedi du Jeûne fédéral 18 septembre, de 12 h à 15 h au jardin de la cure et à l'église, pour apporter notre soutien aux familles de Haïti.

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens 077 429 74 59

location@paroissesonvillier.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Nächster Gottesdienst: am 19. September neu um 10.30 Uhr in Moutier, Regionalgottesdienst mit der Jabaheband und dem Pfarrteam.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte: dimanche 12 septembre, 10 h, église, pasteur J.-L. Dubigny. Collecte: EPER-Service des réfugiés. Verre de l'amitié à l'issue du culte. Taxi: prière de s'annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 079 717 05 39.

Célébration œcuménique au home Les Lovières: lundi 13 septembre, 15 h, salle polyvalente, officiant J.-L. Crétin; merci de vous renseigner auprès de la direction du home.

Soirée de lancement de la Campagne d'automne DM: jeudi 16 septembre, 19 h 30, église; thématique CEEVA (Communauté d'Eglises protestantes et mission).

Présidente de paroisse: Evelyn Hiltbrand, 079 717 05 39, evelyn.hiltbrand@par8.ch

Pasteur: Philippe Kneubühler, 078 616 71 57, philippe.kneuebuehler@par8.ch

Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch

Réservation de salles: Maud Berberat, 079 863 17 46, maud.berberat@par8.ch

Services funèbres: permanence au 0848 77 88 88

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Prière du mardi: 14 septembre de 6 h 30 à 7 h à l'église de Villeret **Soutien**: soutien logistique et moral à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Prière de suivre nos communications dans la presse et sur le site internet.

Pour toute demande d'aide, ou pour proposer votre aide: 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch

Heures d'ouverture bureau: vendredi matin 8h-11h

Présence pastorale: jeudi matin et permanence au bureau le vendredi matin jusqu'à 10 h 30

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

villeret@referguel.ch
www.referguel.ch

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte en français: dimanche 12 septembre à 10 h.

www.gfc.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET

R. Geiser, 078 652 64 04
www.eemvs.ch

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Pasteur: Odile Darcey, 079 253 71 01

Pasteur: Eric Naegele, 079 816 95 51
contact@eglisemvmt.ch
www.eglisemvmt.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

Soirée du groupe de jeunes: samedi 11 septembre à 20 h.

Célébration: dimanche 12 septembre à 10 h, célébration avec Jérôme Sprunger de Saint-Imier, étudiant d'une école biblique. Durant la rencontre, école du dimanche pour les enfants et une garderie pour les petits. Masque obligatoire.

Prière: pour les temps de prière du lundi à 20 h contacter Timothée Jaccard, 076 675 94 85.

Cours Alphaive: mardi 14 septembre à 19 h à l'ancien Buffet de la gare de Saint-Imier. Le cours commence par un repas. Libre participation. Infos: 032 943 12 22 ou 079 662 04 76.

Service d'entraide disponible pour tous: écoute, partage, coup de main et prière: Luc et Renate Normandin 032 941 58 25.

Autres activités: cours de formation et de réflexion. Différents groupes de maison durant la semaine. Pour info: 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
http://egliseroc.wordpress.com

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 12 septembre à 9 h 30 avec Iris Bullinger. Il sera possible de regarder le culte sur le blog www.la-bethania.ch.

Catéchisme Groupe 1: vendredi 10 septembre à 17 h.

Bethania ouverte: jeudi 16 septembre de 19 h-22 h, Lectio-divina.

A votre disposition: le pasteur est à votre disposition si vous ressentez le besoin de partager, si vous avez des questions, des soucis ou des demandes de prières.

Bertrand Mathys, pasteur, 032 941 49 67
www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 12 septembre, 10 h, prédicateur Daniel Molla, aussi en ligne. Culte en présentiel dans le respect des directives sanitaires (masque, désinfection des mains, distanciation).

David Weber, pasteur
dpj.weber@gmail.com
www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Didier Perret, dpe2610@gmail.com
079 240 72 73
www.stimier.nak.ch/agenda

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 12 septembre, 10 h. **Message**: dimanche 12 septembre 11 h, message de Gilles Despins du Québec. **Etude biblique**: mardi 14 septembre, 20 h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Gottesdienst: dimanche 12 septembre à 10 h à Jean Guy, garderie, groupe juniors. **Moment de prière et de silence**: mardi 14 septembre à 13 h 30 à la rue des Prés. **Etude biblique**: mardi 14 septembre à 20 h à la rue des Prés.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN Grand-Rue 58

Rassemblement romand: dimanche 12 septembre dès 10 h 30 à Granges-Marnand. Pas de culte à Tramelan.

Prière 29B12: lundi 13 septembre, dès 19 h 30, nous prions pour vous.

Prière: mardi 14 septembre, 9 h.

Cours de danse enfants (8 à 12 ans): mardi 14 septembre, 18 h. **En avant ensemble (groupe dames international)**: mercredi 15 septembre, 16 h.

Pascal Donzé, 032 487 44 37
tramelan.armeedusalut.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN Grand-Rue 116 entrée: face à Albert Gobat 15

Culte: dimanche 12 septembre, 9 h 30. Culte-partage sur le Livre E100/Jésus, Unité 9 *Les sermons de Jésus*.

Répétition de louange: lundi 13 septembre, 19 h 30.

Prière et partage des aînés: mercredi 15 septembre, 16 h.

Conseil Pastoral: Hugues Jobin, 032 487 60 38

032 487 32 17
eglisedufiguier@gmail.com
www.eglisedufiguier.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN rue A. Gobat 9

Culte: dimanche 12 septembre, 9 h 30 avec Etienne Grosrenaud.

<

Le CIP fête ses trente ans d'existence en regardant vers le futur

Né dans les années 1970 déjà dans l'esprit visionnaire de Willy Jeanneret, le maire de Tramelan de l'époque, le CIP apparaissait à l'administration bernoise comme un OVNI architectural et conceptuel qui allait venir atterrir au beau milieu des pâturages. Trente ans après son inauguration en 1991, il faut reconnaître que ce vaisseau étoilé de formation, de culture et d'accueil touristique a pleinement trouvé sa place dans le tissu social du Jura bernois.

Pour fêter cet anniversaire, les responsables du CIP ont décidé de se tourner principalement vers l'avenir. Lors de la conférence de presse du 6 septembre, il n'y a donc pas eu de grande rétrospective sur l'histoire de l'institution, qui a connu des débuts plutôt laborieux, mais une présentation enthousiaste des projets actuels et à venir. Il faut dire que la pause covid a permis de mener plus tranquillement que d'habitude une réflexion sur les objectifs à atteindre et sur les moyens d'y parvenir. Pas de révolution en vue pourtant au CIP, mais une évolution qui se poursuit, pas forcément sur un rythme de croisière, mais en fonction des besoins constamment changeants de l'industrie en matière de formation continue, des goûts du public pour les activités culturelles et des standards d'accueil de la clientèle de l'hôtel et du restaurant.

Un changement qui saute aux yeux: le logo

Dès la rampe d'accès au CIP, on le remarque. Beaucoup plus épuré, beaucoup plus dans l'air du temps digital, le nouveau logo dévoilé pour les trente ans donne une plus grande clarté à l'identité visuelle de l'institution.

C'est la proposition de l'agence de Tavannes Stractis qui a été retenue parmi celles faites par les entreprises graphiques de la région qui ont participé au concours.



Le nouveau logo accueille les visiteurs du CIP

Se basant sur la géométrie particulière du bâtiment, le logo reprend la quintessence des formes du CIP dans un simple lettrage. Trois lettres explicites pour remplacer le dessin complexe du logo précédent, qui était déjà le troisième depuis la création du CIP.

Pourquoi ce changement de logo? Ce n'est pas juste pour faire joli et plus moderne qu'il a été modifié, mais bien pour répondre aux exigences du monde numérique. Les réseaux sociaux et les applications de tous genres ont pris une telle importance sur nos écrans qu'il est devenu indispensable d'avoir un sigle simple, immédiatement reconnaissable et qui peut s'afficher facilement sur tous les supports.

De plus, le cahier des charges de ce nouveau logo exigeait qu'il puisse être adapté aux quatre secteurs d'activités du CIP.

Le CIP en quatre couleurs

Une simple variation de couleur du logo permet désormais d'identifier les quatre moteurs du centre.

Le sigle de la formation continue et la formation tout court, puisque le CIP offre des formations modulaires dans le domaine de l'horlogerie qui permettent d'apprendre un métier en partant de zéro, est reconnaissable à sa teinte bleue sombre.

La culture, pétillante et créative, apparaît dans une teinte orangée.

Le secteur de la restauration et de l'hôtellerie se colore en doré, histoire de donner une petite touche luxueuse.

Enfin CIP Technologie apparaît en gris-bleu. Cette nouvelle appellation remplace celle de CIP-CTDT, un acronyme quelque peu indigeste, pour désigner le secteur de recherche et de développement. L'ambition de ce secteur est de renforcer encore son rôle d'intérêt régional de l'Arc jurassien, particulièrement dans le domaine du décolletage. Un micro-atelier répondant au nom de DEFI, l'atelier du futur a été mis en place pour présenter le monde 4.0 qui est en train de naître dans les entreprises. Il s'adresse aux professionnels



Le CIP, un OVNI qui a réussi à prendre racine dans les pâturages de Tramelan

du décolletage, à ceux qui travaillent déjà en atelier connecté et aux écoliers qui peuvent découvrir grâce à cette vitrine à quoi ressemblera leur environnement de travail demain.

Crise sanitaire et apprentissage à distance

La crise sanitaire a accéléré les choses du côté de l'enseignement à distance. Elle a aussi permis d'affiner les outils de la plateforme numérique d'apprentissage du CIP. L'enseignement restera bien sûr pour une grande partie classique, en présentiel. Mais certains aspects de l'ensei-

gnement et de l'apprentissage se prêtent bien à un traitement par voies digitales. Chaque enseignant a donc dû réfléchir à la pertinence ou non d'utiliser des outils numériques pour transmettre son savoir, avec pour objectif de rendre le contenu des cours à distance intéressants et performants. La formation continue du CIP se fera donc désormais sur un mode mixte, en présentiel et à distance.

Si ce mode de fonctionnement permettra peut-être une plus grande souplesse dans la gestion du temps des apprenants, ses initiateurs préviennent: les coûts ne seront pas diminués et le temps total d'apprentissage ne sera pas moins long.

trouver une solution à un problème ponctuel ou se transformer en collaboration à long terme pour développer des projets plus ambitieux.

Une expo et un hamburger pour fêter ça

La photographe originaire de Tramelan, Anne-Camille Vaucher a créé une exposition qui regroupe trente portraits pour illustrer l'anniversaire. Toutes photographiées dans le décor architectural toujours surprenant du CIP, les sujets des portraits, accrochés le long du chemin d'accès, montrent la diversité des gens qui ont un lien avec ce lieu, qu'ils aient contribué à sa construction, qu'ils y travaillent, qu'ils y apprennent, qu'ils y viennent pour des activités sportives ou culturelles, qu'ils y empruntent des ouvrages à la médiathèque ou qu'ils y aient exposé ou joué leurs œuvres. Le CIP est loin d'être une institution fermée. Au contraire, il s'agit d'un lieu de rencontre de plus en plus fréquent.

Comme l'évoque Didier Juillerat, le directeur du CIP: «Il n'est pas rare d'y rencontrer, dans la même journée, un patron d'entreprise horlogère, un requérant d'asile, un touriste suisse alémanique, un élève de l'école primaire, un député du Grand conseil ou un artiste peintre.»

Du côté de la restauration, son responsable, Roger Neuenschwander, annonce que le self-service et le restaurant Galileo proposent dès maintenant un menu et un vin «spécial 30». Il s'agit d'un hamburger de luxe confectionné uniquement avec des produits haut de gamme de la région, qui pourra être accompagné par un verre de vin de la cuvée spéciale du 30, dont la bouteille est ornée par le nouveau logo du CIP. Et il devrait encore y avoir quelques surprises pour fêter cet anniversaire d'ici la fin de l'année! | tl

Un nouveau partenaire autonome

Les solutions sur mesure pour les entreprises seront désormais élaborées par la société Tiilt. Basée dans un espace de coworking à Neuchâtel, cette entité stratégique du CIP œuvrera en toute indépendance, en utilisant les ressources du CIP au besoin. Elle s'adresse à toutes les entreprises de la région, grandes ou petites, qui auront besoin de conseils, d'accompagnement ou de formation. Les interventions de Tiilt peuvent être très simples et très brèves pour

EN SALLES

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

DÉLICIEUX
VENDREDI 10 SEPTEMBRE, 18 H
DIMANCHE 12 SEPTEMBRE, 20 H

de Eric Besnard, avec Grégory Gadebois, Isabelle Carré. A l'aube de la Révolution française, Pierre Manceiron, cuisinier audacieux, mais orgueilleux, est limogé par son maître, le duc de Chamfort. En français. 8 ans (sugg. 12). Durée 1 h 52.

SHANG-CHI ET LA LÉGENDE DES DIX ANNEAUX
VENDREDI 10 SEPTEMBRE, 20 H 30
SAMEDI 11 SEPTEMBRE, 21 H
DIMANCHE 12 SEPTEMBRE, 17 H

de Destin Daniel Cretton, avec Simu Liu, Awkwafina. Lorsqu'il est impliqué dans les machinations de la mystérieuse organisation des 10 anneaux, Shang-Chi est obligé de faire face à son passé, qu'il pensait avoir laissé derrière lui. En français. 12 ans. Durée 2 h 12.

LA PAT' PATROUILLE
SAMEDI 11 SEPTEMBRE, 15 H
DIMANCHE 12 SEPTEMBRE, 14 H

reprise.

RESPECT
SAMEDI 11 SEPTEMBRE, 18 H
MARDI 14 SEPTEMBRE, 20 H

de Liesl Tommy, avec Jennifer Hudson, Forest Whitaker. Le film suit l'ascension de la carrière d'Aretha Franklin, de ses débuts d'enfant de chœur dans l'église de son père à sa renommée internationale. En VO s.-t. 12 ans (sugg. 14). Durée 2 h 25.

AU ROYAL À TAVANNES

BOÎTE NOIRE
VENDREDI 10 SEPTEMBRE, 20 H
SAMEDI 11 SEPTEMBRE, 21 H

de Yann Gozlan, avec Pierre Niney, André Dussollier. Que s'est-il passé à bord du vol Dubaï-Paris avant son crash dans le massif alpin? Technicien au BEA, autorité responsable des enquêtes de sécurité dans l'aviation civile, Mathieu Vasseur est propulsé enquêteur en chef sur une catastrophe aérienne sans précédent. En français. 16 ans. Durée 2 h 09.

SUPERNOVA
SAMEDI 11 SEPTEMBRE, 17 H
12 ET 14 SEPTEMBRE, 20 H

de Harry Macqueen, avec Stanley Tucci, Colin Firth. Sam et Tusker, partenaires de vie depuis vingt ans, parcourent l'Angleterre dans leur camping-car et visitent des amis, de la famille et des lieux de leur passé. En VO s.-t. 14 ans. Durée 1 h 34.

DREAM HORSE
SAMEDI 11 SEPTEMBRE, 14 H
DIMANCHE 12 SEPTEMBRE, 17 H
LUNDI 13 SEPTEMBRE, 20 H

de Euros Lyn, avec Toni Colette, Damian Lewis. Femme de ménage et barmaid, Jan Vokes parvient à convaincre son mari Brian et un comptable local, Howard Davies, de l'aider à mettre sur pied un syndicat de villageois afin d'élever un poulain. En français. 6 ans. Durée 1 h 53.

DUNE 2D 3D
15 ET 16 SEPTEMBRE, 20 H

voir ci-contre.

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



Soutien aux victimes de l'incendie aux Reussilles

L'association Partages met sur pied une action d'aide financière pour la famille Bieri des Reussilles dont la maison a brûlé le week-end passé. Un compte bancaire a été ouvert avec mention *Don - incendie Famille Bieri*. Des bulletins de versement

seront prochainement disponibles dans les commerces de la localité. Le montant récolté pourra être versé sur le compte ouvert auprès de la BCBE: CH77 0079 0016 5994 7315 0 - «Don - incendie Fam. Bieri» et sera remis à la famille Bieri. | cm

Fermeture exceptionnelle

En raison d'une manifestation du personnel communal, les bureaux de l'Hôtel de Ville et des Services techniques seront fermés l'après-midi du 13 septembre. L'administration ne sera pas atteignable. La déchetterie à la rue de la Trame 13 fermera ses portes à 14h45 au lieu de 18h. Merci pour votre compréhension. | cm

Délégation officielle

AJR, assemblée générale, Malleray (local AJR), mercredi 8 septembre, 20h: Karine Voumard et Christophe Gagnebin. | cm

Conseil général de septembre

Le prochain Conseil général aura lieu le lundi 20 septembre à la Salle de La Marelle. Parmi les objets soumis aux membres du Législatif figurent l'adhésion de la commune de Tramelan au Syndicat de communes de la STEP de Loveresse et l'intégration de la crèche Les Lucioles dans le giron communal. Deux votations sont prévues pour ces objets le dimanche 28 novembre prochain. | cm

Accès Marelle-Patinoire en travaux

Une réfection du revêtement du chemin d'accès situé au nord de la salle de La Marelle et de la patinoire, ainsi qu'un assainissement de ses abords, seront entrepris. Les travaux débuteront dès le 13 septembre pour une durée d'environ 3 semaines. L'accès piétonnier aux infrastructures demeure possible pendant la durée du chantier. Merci pour votre compréhension vis-à-vis des inévitables désagréments. | cm

Réclame



PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Saveurs distillées et plantes médicinales

Le Parc Chasseral propose deux sorties guidées dans le cadre de la Semaine du Goût 2021® durant le mois de septembre, avec la Distillerie de l'Echelette à Orvin



La Distillerie de l'Echelette à Orvin ouvre ses portes le vendredi 17 septembre lors de la sortie « Découverte des saveurs distillées »
Photo: © Parc Chasseral

Le vendredi 17 septembre, la Distillerie ouvre ses portes pour une découverte des saveurs distillées. Le samedi 18, une marche facile au départ des Prés-d'Orvin mènera les participants à la découverte des plantes médicinales de la région, puis jusqu'à la Distillerie de l'Echelette pour un atelier (cette sortie guidée est déjà complète). Inscription obligatoire et informations complémentaires auprès de la guide. Toutes les sorties guidées

du Parc Chasseral sont sur parchasseral.ch.

Découverte des saveurs distillées

La distillerie de l'Echelette, à Orvin ouvre ses portes pour une visite et une présentation de ses différents alambics, avec notamment la découverte d'un procédé ancestral de transformation des fruits en eaux-de-vie. La présentation sera suivie d'un atelier pour tester les différents sens: humer, goûter

Le Parc Chasseral fait partie des sept Parcs suisses qui proposent 26 animations dans le cadre de la Semaine suisse du Goût®, du 16 au 26 septembre, pour valoriser les produits labélisés « Parcs suisses ». Ce label au carré vert garantit la provenance des produits et soutient une élaboration durable, contribuant ainsi à la sauvegarde de terroirs uniques. Toutes les sorties des Parcs sont à découvrir sur www.gout.ch/programme/?labels=24



lette, route de l'Echelette 15, Orvin. Prix: visite gratuite, dégustation 5 francs. Prière de s'annoncer avant la visite!

Plantes médicinales du Chasseral

Randonnée facile sur les chemins pédestres du Chasseral à la découverte des plantes médicinales typiques de la région. Pique-nique dans les pâturages boisés et présentation du travail de transformation de certaines plantes à la Distillerie de l'Echelette, suivie d'un atelier ludique. Chacun pourra repartir avec sa création.

Renseignements pratiques et inscriptions

Date et horaire: samedi 18 septembre, 11h15 à 16h15. Départ/arrivée: Les Prés-d'Orvin,



Dans la sortie « Plantes médicinales du Chasseral » le 18 septembre, on partira à la découverte des plantes médicinales, comme l'alchemille
Photo: © Rémy Zinszner

et apprécier par la vue les différents élixirs qui se préparent sur place.

Renseignements pratiques et inscriptions

Date et horaire: vendredi 17 septembre, visite libre dès 14h jusqu'à 18h30. Lieu de rendez-vous: Distillerie de l'Eche-

arrêt de bus Bellevue. Prix: 40 francs, enfants de 7 à 16 ans gratuit. Pique-nique à prendre avec soi.

| parcchasseral

Informations et inscription:
Elodie Gerber, 079 636 26 78
elodie.gerber@parchasseral.ch

CONSEIL DU JURA

Les dossiers traités

Le Conseil du Jura Bernois a traité divers dossiers durant les mois de juillet et d'août, en résumé les points principaux, avec le premier qui concerne les futures élections 2022

En référence à la loi sur le statut particulier, les élections du Conseil du Jura bernois (CJB) ont lieu tous les quatre ans, en même temps que le renouvellement général du Grand Conseil. La nouveauté réside dans le cercle électoral unique; les 24 membres du CJB seront dorénavant élus sur l'ensemble du Jura bernois et plus sur les trois anciens districts (Courtelary, La Neuveville et Moutier). Les candidatures doivent être déposées à la Préfecture du Jura bernois à Courtelary jusqu'au 10 janvier 2022 à 12h. Les formulaires pour les élections sont disponibles à l'adresse suivante: www.be.ch/elections2022

Le secrétariat général du Conseil du Jura bernois se tient à disposition en cas de questions sur le mandat exercé par les élus au sein de l'institution et sur le fonctionnement global de cette dernière.

Loi sur les routes

Le CJB a été amené à prendre position sur la modification de la loi sur les routes qui se focalise particulièrement sur l'intégration des itinéraires VTT dans les bases légales cantonales. Ces modifications sont vues d'un bon œil, car elles permettent de disposer de soutiens supplémentaires pour ce domaine en pleine expansion. Dans sa prise de position, le CJB a souhaité rappeler que la cohabitation entre les différents usagers des itinéraires constitue un point essentiel pour permettre aux réseaux pédestres et cyclables d'être employés à plein et en bonne intelligence; les dispositions légales cantonales restant relativement souples quant à l'utilisation de ces sentiers sans systématiquement imposer des interdictions. Le CJB souhaite finalement saluer la participation du canton au financement de différents travaux, tels que la remise en état et le renouvellement de voies cyclables.

Ces contributions à hauteur de 40% sont bienvenues, mais devront être évaluées dans un second temps afin que cette participation soit suffisante au regard des investissements que ce type d'infrastructures demande.

Projets de la Nouvelle Politique Régionale (NPR)

Sur la base des mesures découlant du projet statut quo+, le CJB est amené à se positionner sur les projets relevant de la Nouvelle Politique Régionale (NPR), les dossiers étant préalablement réceptionnés et analysés par l'Association Jura bernois. Bienne (Jb.B). Durant le mois d'août, le CJB a préavisé favorablement quatre projets qui relèvent de domaines pouvant bénéficier des aides NPR, en particulier les domaines du tourisme et de l'industrie.

Programmes d'action sociale et programme de soutien à l'enfance, à la jeunesse et à la famille

Le CJB a pris position dans le cadre de la consultation relative à l'ordonnance sur les programmes d'action sociale (OPASoc) et l'ordonnance sur les programmes de soutien à l'enfance, à la jeunesse et à la famille (OEJF). Dans l'OPASoc, le CJB a particulièrement relevé l'importance du bénévolat, tout en rappelant que certains critères, notamment de qualification, ne doivent pas aller au-delà de ce qui peut être demandé à une personne bénévole. Il est également demandé un délai supplémentaire pour la mise en application des nouvelles dispositions, permettant aux instances concernées de disposer de suffisamment de temps pour la mise en œuvre. Pour ce qui est de l'OEJF, le CJB a notamment relevé que les exigences imposées pour l'ouverture des structures d'accueil extrafamilial sont trop contraignantes et vont parfois au-delà de ce qui est exigé sur le plan fédéral. | cjb

RECETTE D'ICI

Salade de légumes et pain grillés

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région

INGRÉDIENTS**Légumes**

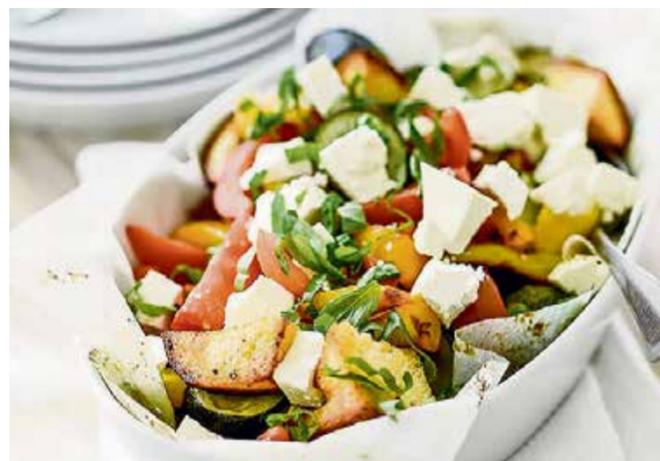
1 gros poivron jaune
250g courgettes
40g beurre liquide
2cs huile de colza
400g tomates
250g pain
Fleur de sel - poivre

Finitions

1,5cs vinaigre balsamique blanc
2cs huile de colza
150g feta émiettée
ou de billes de mozzarella
½ bouquet basilic ciselé

PRÉPARATION

1. Laver le poivron, le partager, éliminer les graines et les peaux blanches, le couper en lanières et le déposer dans un saladier. Laver les courgettes, les couper en 4 dans la longueur, les débiter en morceaux de 3-4 cm et les verser dans le saladier. Mélanger le beurre et les 2cs d'huile, en réserver la moitié, verser le reste sur les légumes et bien mélanger. Répartir les légumes sur une plaque à gâteau garnie d'un papier de cuisson. Cuisson à 200°C au milieu du four pendant environ 20 minutes.
2. Laver les tomates, les partager, les épépiner, les couper en quartiers et les verser dans le saladier. Couper le pain en morceaux, l'ajouter aux tomates. Verser le mélange réservé de beurre fondu et d'huile sur les tomates et le pain, mélanger et ajouter aux légumes réservés. Cuisson: poursuivre pour 10 minutes à 200°C. Assaisonner et laisser légèrement refroidir.
3. Dresser les légumes dans un plat. Mélanger le vinaigre et les 2cs d'huile, verser en filet sur la salade. Parsemer la feta et le basilic sur la salade, servir de suite.



Rubrique offerte par

SCHWAB
Gemüse + Früchte
2577 Siselen

- Mardi et vendredi au marché à Saint-Imier
- Service de livraison à domicile

+41 32 396 10 20 • WhatsApp 079 820 67 63
info@schwab-gemuese.ch • www.schwab-gemuese.ch

AGENDA

VENDREDI 10 SEPTEMBRE

- Hackbrett et orgue, Salon de Musique, Cormoret, 19h30
- Conf. Sport&Solidarité, halle de gymnastique, Courtelary, 19h30
- Apéro concert Les Ptits Chats, Espace noir, Saint-Imier, 19h
- Vernissage exposition Micro-tech, CCL, Saint-Imier, 19h

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

- Fête de lutte, Corgémont
- Inauguration la Bulle Nomade, animations, école Cormoret, de 10h à 12h

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

- Fête de lutte, Corgémont
- Les Chambristes en concert, temple, Courtelary, 17h
- Récitant et orgue, Salon de Musique, Cormoret, 17h30
- Portes ouvertes aux archives mennonites de Jean Guy, de 11h30 à 16h
- L'AMC et Benjamin Righetti en concert, collégiale, Saint-Imier, 17h

MARDI 14 SEPTEMBRE

- Transition intérieure: retrouver notre lien profond à la Terre, conférence de Michel Maxime Egger, CIP, Tramelan, 19h30

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

- Game Theory, danse, CCL, Saint-Imier, 20h30

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

- 40 ans de l'ADJB, salle de spectacles, Saint-Imier, dès 9h15
- Clean Up Day du Sel de la Suze
- Soupe de la Trêve et tarte du Jeûne, jardin de la cure, Sonvilier, de 12h à 15h

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

- Vide-grenier de CormoAtlas, préau de l'école, Cormoret, de 9h à 17h

MERCREDI 22 SEPTEMBRE

- Des montres, des machines et des villageois, conférence de Joël Jornod, CCL, Saint-Imier, 19h

VENDREDI 24 SEPTEMBRE

- Fête du village, Sonvilier
- Fête des voisins, Saint-Imier, dès 18h

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

- Festival international de la BD Tramlabulle, CIP, Tramelan
- Cubi Poter et le sortilège du poulailler, spectacle de marionnettes de personnages BD, CIP, Tramelan, 16h30
- Concert avec Serosly Serious et Walldown, CIP, Tramelan, 21h
- Fête du village, Sonvilier
- Marché d'automne le Pré-aux-Boeufs, Sonvilier

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

- Festival international de la BD Tramlabulle, CIP, Tramelan
- Concert des jeunes accordéonistes de Tramelan, CIP, Tramelan, 11h
- Cubi Poter et le sortilège du poulailler, spectacle de marionnettes de personnages BD, CIP, Tramelan, 16h30

JEUDI 30 SEPTEMBRE

- Changements climatiques au Sahel: vers des déplacements massifs de population? Conférence d'Etienne Piguot, CIP, Tramelan, 19h30

EXPOSITIONS

- Rencontre photographique Cadavres exquis, CIP, Tramelan, jusqu'au 11 septembre. Vendredi de 8h à 20h, samedi de 15h à 20h
- Microtech, exposition de photos de Daniel Mueller, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 24 octobre

GYMNASE FRANÇAIS DE BIENNE

Passerelle BEJU: quatorzième volée certifiée



Sur les 37 candidates et candidats qui se sont présentés aux examens complémentaires de la Passerelle BEJU, 19 ont réussi cet examen. Quatre d'entre eux y sont parvenus lors de leur deuxième tentative. La cérémonie de remise des certificats Passerelle s'est déroulée vendredi 3 septembre dans l'aula du Gymnase français de Bienne.

Cette cérémonie, conduite par Bertrand Schmied, vice-recteur du Gymnase français de Bienne, a permis de féliciter les étudiants et les étudiantes de la quatorzième volée, issus principalement des deux cantons porteurs de la filière instituée pour l'espace BEJU. La Passerelle permet aux détenteurs

d'une maturité professionnelle ou d'une maturité spécialisée de se préparer, en une année, à des examens complémentaires qui, une fois réussis, ouvrent les portes du monde académique et des Hautes Ecoles de Suisse.

Il est à noter que les résultats de cet examen ne s'appuient sur aucune note acquise en cours d'année. Tout repose donc sur la capacité des candidats à répondre aux questions et aux problèmes posés au moment même de l'examen. C'est dire la difficulté des examens complémentaires.

La cérémonie a été agrémentée par les contributions musicales des élèves des classes 22n et 22R, dirigés par Bruno Ruedin. | com



Les candidats et candidates de notre bassin de population ayant obtenu leur certificat sont: Fiona Roth de Cormoret, Marion Vaucher et Youen Braut de Sonceboz-Sombeval, Lisa Huber de Vauffelin et Louis Périnat de Saint-Imier, bravo à eux! | la rédaction

CONCOURS SUISSE DES PRODUITS DU TERROIR

Le Chalet Mont-Crosin à nouveau en lice pour un titre

Le Concours suisse des produits du terroir aura lieu les 25 et 26 septembre dans le canton du Jura à Courtemelon. Plusieurs entreprises de la région jurassienne y participent dont l'Hôtel Restaurant Chalet Mont-Crosin avec les produits suivants: sirops, glaces maison, tourtes aux noix d'Engadine et liqueur de fleur de foin. Ces derniers ont été créés pendant la crise du coronavirus et ont aidé l'entreprise à traverser les moments difficiles. En effet, pendant la fermeture obligatoire des restaurants, la vente à l'emporter de ces produits a été très appréciée des habitants de la région et a permis de générer une rentrée supplémentaire d'argent.

Les gérants, Armon Vital et son partenaire Felix Gerber,



L'Hôtel-Restaurant Chalet Mont-Crosin, photo: Reto Duriet

sont très impatients de voir s'ils pourront remporter des médailles lors de la compétition. Le jury a commencé à goûter et à évaluer les premiers produits à la fin du

mois d'août. Lors de sa participation en 2019, le Chalet Mont-Crosin avait remporté une médaille d'or pour ses glaces maison fleur de foin et sorbet fraise. | fg

PARTI SOCIALISTE DU JURA BERNOIS

Le Parti socialiste dit trois fois oui

Votations fédérales et cantonale du 26 septembre

Oui à l'initiative 99% pour plus de justice fiscale

L'initiative dite 99% entend alléger l'imposition des salaires et, d'autre part, taxer un peu plus lourdement les revenus du capital (dividendes, intérêts). La Suisse disposera ainsi d'une fiscalité plus favorable aux classes moyennes, en exigeant un modeste effort supplémentaire de ceux à qui leur fortune et les placements spéculatifs assurent des revenus parfois éhontés. Il est grand temps de prendre des mesures pour rétablir une fiscalité plus juste, plus favorable au travail qu'au capital. Par ailleurs, des revenus supplémentaires devraient être dégagés qui permettraient d'assurer le financement de l'AVS ou un service public fort, dont les prestations béné-

ficient d'abord aux classes moyennes et modestes de la population - n'en déplaise à la droite qui n'a d'autre argument que d'agiter ses traditionnels épouvantails...

Oui au mariage pour tous

La révision du Code civil n'est pas seulement un pas qui permet à notre législation de s'adapter à l'évolution de la société. Elle traduit l'acceptation pleine et entière des différentes formes de vie conjugale et familiale, indépendamment de l'orientation sexuelle. Elle permettra aussi une meilleure protection et un renforcement des droits de chacune et chacun, et de chaque enfant en particulier, quelle que soit la composition de la famille au sein de laquelle elle ou il grandit et s'épanouit.

La lutte contre le changement climatique, c'est maintenant!

Le nouvel article inscrit dans la Constitution bernoise prévoit que le canton, d'entente avec les communes, prenne toutes les mesures nécessaires à ce que la neutralité climatique puisse être atteinte d'ici à 2050.

Face à la multiplication des catastrophes naturelles, aux vies qu'elles coûtent, aux dégâts qu'elles engendrent et aux sommes exorbitantes qu'elles engloutissent, nul ne peut nier, à moins de faire preuve de la plus grande mauvaise foi, de l'urgence de prendre des mesures pour, à tout le moins, limiter le réchauffement climatique rapide observé depuis quelques décennies. Il en va de notre avenir, de celui de nos enfants, de celui de l'humanité tout entière. | parti socialiste du jura bernois

Réclame



Investir et récolter à long terme
clientis.ch/fonds

Fonds Clientis

- adaptés à votre profil de placement
- largement diversifiés
- gestion de fortune professionnelle

 **Clientis**
Caisse d'Épargne Courtelary

COURSE À PIED

VCV, un nouveau record chez les messieurs

La 21^e édition de la course pédestre Villeret – Chasseral – Villeret (VCV) aura été bénie des dieux. En effet, les caprices de la météo de ces dernières semaines ont cédé leur place à un temps parfait. Une température idéale, un soleil omniprésent et une brochette de coureurs de renom, tout était donné pour que cette cuvée 2021 soit un succès.

Des podiums inédits... et un record battu chez les messieurs

Quelque 300 coureurs, populaires et enfants ont pris part à cette édition. C'est réjouissant pour une reprise après une année sans due à Sieur Corona virus. A la lecture de la liste des départs, on pensait bien que les détenteurs des records actuels (Marc Lauenstein, depuis 2019 chez les hommes et Laurence Yerly, depuis 2009 déjà chez les dames) allaient être inquiétés.

Et bien dès les premières foulées de la course, on était fixé du côté des messieurs puisque le Gruérien Remi Bonnet champion du monde de ski alpinisme et récent 9^e à la course Sierre – Zinal prenait d'emblée la tête avec une facilité déconcertante. Il était suivi de l'Éthiopien Tefera Mekonen (2 fois vainqueur à Villeret), de Jonathan Raya, récent 4^e du Swiss Canyon Trail et du régional de l'étape Demian Schaedler de Saint-Imier. En 5^e position on retrouvait Christophe Verniers de Savagnier. Ces cinq hommes n'allaient plus se lâcher. A relever que Marc Lauenstein et Mickael

Morand n'étaient pas présents cette année.

Du côté des dames, en l'absence de Laurence Yerly (vainqueur à 11 reprises) et d'Ana Lupton (2^e en 2019), ce sont de nouvelles têtes qui se sont suivies dès les premières foulées et jusqu'à l'arrivée, à savoir Odile Spycher, de Saignelégier, Romane Gauthier, de La Chaux-de-Fons, Lara Droz, régionale de l'étape, mais domiciliée à Emmetten et Selina Roth de Sonvilier.

Au final, du côté des messieurs, Jonathan Raya allait abandonner à quelques kilomètres de l'arrivée. Il a ainsi permis à Demian Schaedler de se retrouver une nouvelle fois 3^e derrière Remi Bonnet et Tefera Mekonen.

Le Gruérien n'a pas manqué sa première participation à la VCV puisqu'il a pulvérisé le record du parcours en joignant la ligne d'arrivée en 1h40'50". Un temps qu'il s'est dit prêt à améliorer encore l'année prochaine.

Chez les dames, on retrouve sur le podium les trois mêmes que mentionnées ci-dessus à savoir Odile Spycher en 2h00'43", Romane Gauthier et Lara Droz. Le record du parcours reste dès lors, pour quelques secondes seulement, auprès de Laurence Yerly en 1h59'32".

Les fidèles sont au rendez-vous

Cela dit, ce qui frappe à chaque fois les organisateurs, c'est le nombre de nouveaux



Ambiance à l'arrivée avec une animation très prisée des enfants

inscrits. Cela a été le cas une fois de plus cette année. De très nombreux participants prennent part à la course pour la première fois... et la plupart y reviennent.

Trois coureurs ont d'ailleurs pris part aux 21 éditions. Il s'agit de Gérard Meyrat de Fontainemelon, Roland Kaltenrieder de Cormoret et Nicolas Meyer de

Saint-Imier. Un grand coup de chapeau!

Des participants venant de France, de Suisse romande, de Suisse alémanique et même du Tessin s'ajoutent aux régionaux présents au départ. A relever que de très nombreux Jursiens et Neuchâtelois prennent part régulièrement à la VCV.

On vient parfois de très loin à la VCV

Un prix spécial est d'ailleurs offert à celui ou celle qui vient de la plus lointaine destination. Cette année, c'est un ressortissant tessinois qui a eu le privilège de recevoir ce prix.

Relevons également la participation de jeunes coureurs à la grande course.

Enfin, du côté de la course des enfants, la première fille May-Line Berger de Villeret a parcouru les quelque 2 km en 9 minutes 35, le premier garçon, Nils Riat, de Bienne, en 8 minutes 31. Rappelons que le parcours des enfants a été légèrement raccourci et allégé pour cette 21^e édition.

Pour oublier le Covid

Les organisateurs ont fait un maximum pour que cette épreuve soit une fête (malgré la pandémie et les mesures à respecter) et que les participants conservent un beau souvenir de leur passage à Villeret. Des cors des Alpes le long du parcours, du grimage et un clown pour les petits dans l'aire d'arrivée, un accueil convivial et un beau prix souvenir avaient de quoi ravir participants et spectateurs.

Du côté des organisateurs, le sourire était de mise sur le

visage de Michel Walthert, président du comité d'organisation puisque tout s'est très bien déroulé. Une participation inférieure à 2019 et quelques abandons certes, mais aucun accident grave n'a été déploré... seulement quelques bobos à inscrire sur le livre de bord des samaritains.

Réjouissant également cette année, la hausse de la présence des enfants avec 35 écoliers et écolières au départ.

L'occasion pour le président de relever l'immense travail réalisé par les quelque 100 bénévoles engagés dès le jeudi pour préparer le parcours, aménager les aires d'arrivée et de départ, etc. Grâce à eux, l'épreuve a pu se dérouler dans de parfaites conditions de course.

Ainsi, cette édition 2021 a vécu. Le comité est d'ores et déjà motivé pour l'organisation de la 22^e édition. Une manifestation fixée au samedi 3 septembre 2022. Amis sportifs, ne manquez pas de réserver ce rendez-vous dans votre agenda. | vcv

Vous trouverez tous les résultats de cette édition 2021 sur le site de l'organisation www.coursecv.ch



Podiums de la catégorie scratch hommes



Podiums de la catégorie scratch femmes

FSG SAINT-IMIER

16 médailles lors des championnats jurassiens et jurassiens neuchâtelois

Nos athlètes ont brillé lors des championnats jurassiens U10-U12-U14 à Moutier le 21 août, des championnats jurassiens et neuchâtelois U16-U18-U20 à Delémont le 28 août, de la troisième manche de la CJAJB le 28 août à Malleray-Bévilard ainsi que lors des championnats suisses U20 à Nottwil le 4 septembre.

Championnats jurassiens à Moutier le 21 août

Filles U14: Amy-Lou Terraz a terminé 3^e au saut en longueur avec 4,37 m, 3^e au lancer de balle (200 g) avec 35,92 m, 3^e au lancer de poids (3 kg) avec 7,64 m et 4^e de la finale du sprint 60 m en 8"96; Deborah Pasquier a terminé 3^e au saut en hauteur avec 1,34 m, 5^e au saut en longueur avec 4,29 m, 2^e au 60m haies en 12"00; Aline Dias a terminé 9^e au lancer du poids (3 kg) avec 5,22 m, 8^e au lancer

de balle (200 g) avec 28,28 m, 5^e au 60 m haies en 13"61 et 18^e des éliminatoires du sprint 60 m en 10"48.

Garçons U12: Léandro Dias a terminé 1^{er} au lancer du poids (2,5 kg) avec 6,48 m, 2^e au lancer de balle (200 g) avec 31,65 m, 1^{er} au saut en hauteur avec 1,05 m et 2^e au 60 m haies en 14"27.

Troisième manche de la CJAJB à Malleray-Bévilard le 28 août

Filles U14: 2^e Deborah Pasquier et 4^e Aline Dias.

Garçons U8: 2^e Jérémy Dias et 5^e Timéo Dias; U10: 6^e Joseph Elias; U12: 2^e Léandro Dias.

Championnats jurassiens et neuchâtelois à Delémont le 28 août

Filles U16: Elodie Rosselet a terminé 2^e au saut en hauteur

avec 1,40 m, 5^e au saut en longueur avec 4,43 m, 4^e au lancer du javelot (400 g) avec 22,61 m et 1^{er} au lancer du poids (3 kg) avec 8,85 m; U18: Kassandra Pasquier a terminé 1^{er} au lancer du poids (3 kg) avec 10,32 m et 3^e au lancer du disque (1 kg) avec 25,36 m; U20: Coralie Rohrer a terminé 1^{er} au lancer du poids (4 kg) avec 11,04 m, 1^{er} au lancer du disque (1 kg) avec 36,77 m et 1^{er} au saut en hauteur avec 1,50 m.

Championnats suisses à Nottwil le 4 septembre

Catégorie W U20: Coralie Rohrer a terminé 5^e au lancer du disque (1 kg) avec un jet de 36,93 m.

Nous félicitons tous nos athlètes pour leurs magnifiques résultats.

| les entraîneurs



Premier rang de gauche à droite: Léandro Dias, Deborah Pasquier, Elodie Rosselet, Kassandra Pasquier, Amy-Lou Terraz, Coralie Rohrer, Matthieu Salgat, deuxième rang de gauche à droite: Joseph Elias, Paul Widmer, Aline Dias, Timéo Dias, Solène Niklès, Sarah Miche, Nolla Lefèvre, Amaël Sanchez, Sydney Aubert, Jérémy Dias

CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY 🍷

Encore jeune, actif et fêtard !

Le club du CA Courtelary a su fêter comme il se doit son 50^e anniversaire

Plusieurs générations d'athlètes du CAC, tous ensemble pour présenter les nouveaux habits du club dans un défilé mémorable!

Samedi 28 août, le club du CA Courtelary fêtait en grande pompe et en petit comité son demi-siècle d'existence! 50 belles années qui ont vu passer un nombre incroyable d'athlètes, de bénévoles et d'amis, tous (ou presque) invités à venir passer l'après-midi et la soirée avec nous. Plus de 1000 mails ou lettres ont été envoyés pour tenter de réunir tout ce beau monde. Quelques messages ont même traversé les océans pour atteindre les Etats-Unis, et même la Thaïlande!

Le rendez-vous pris, les invités motivés pouvaient venir dès le début de l'après-midi pour concourir en équipe sur un pentathlon revisité. Ainsi, le saut de haies se faisait une cuillère dans



Laurent Pantet, athlète confirmé au saut de haies avec patate

la bouche avec une pomme de terre en équilibre et le lancer du javelot se transformait en lancer du pneu en rotation. Les rires et les surprises étaient au rendez-vous! Certains se sont même trouvés une vocation dans ces sports un peu spéciaux, regrettant qu'ils ne se soient pas inscrits aux JO.

En fin de journée, toutes les équipes ont reçu leur Ragusa traditionnel et les 3 meilleures sont reparties tout sourire avec un prix spécial ainsi que l'honneur d'être titrés meilleurs athlètes de la journée! Une raison de plus pour fêter dignement avant, pendant et après le souper.

Pour marquer ce 50^e, le maire de Courtelary ainsi que nos présidentes Delphine Boillat, Graziella Grosjean et deux membres du comité, Laurent Pantet et Jean-Philippe Simon, ont pris le micro pour rappeler à tous les belles années passées ensemble. Des discours qui ont lancé les discussions de la soirée. En se baladant entre les tables, des exclamations nostalgiques fusaient de toutes parts: «Et les entraînements terribles d'Igor...», «les camps à Arles», «tu te souviens des championnats jurassiens...». Un vrai moment d'amitié et de partage autour d'un bon repas.

Un défilé d'anthologie

Pour clôturer la soirée, un petit défilé inopiné s'est organisé dans le but de présenter à la salle les nouveaux habits du club, commandés dans le cadre du 50^e. Un moment d'anthologie puisque tous les mannequins d'un soir sont allés chercher des accessoires



et sont arrivés dans la salle munis de javelot, poids, startingblocks et même de la barre du saut en hauteur. Une formidable photo de famille, réunissant anciens et nouveaux athlètes sous les valeurs du CAC, la bonne humeur, le sport et l'amitié pour finir en beauté cette journée.

Les rendez-vous à venir

Même si la fête est passée, l'année de ce jubilé n'est pas terminée! En effet, le club vous donne rendez-vous ce soir au collège de Courtelary pour une conférence «Sport & solidarité» organisée par ELA Suisse. Vous pourrez aussi nous retrouver le 30 octobre pour la course des

10 Bornes de retour dans les rues de Courtelary. Puis, pour terminer l'année en beauté, nous organiserons une conférence sur le thème de l'alimentation dans le sport avec Raphaël Monachon, le jeudi 11 novembre.

Merci encore à tous, spectateurs, bénévoles, sponsors,

amis et athlètes de nous avoir suivis et aidé tout au long de ces années de partages magnifiques. Si le club fête ses 50 ans cette année, c'est grâce à vous tous! Merci! | rb

Retrouvez toutes les photos de l'anniversaire sur notre site internet et notre page Facebook

HOCKEY CLUB TRAMELAN 🍷

Les Requins se sont retrouvés en assemblée générale

Reportée et délocalisée à la Marelle pour des raisons de place (distances obligent), l'assemblée générale ordinaire du HCT a finalement réuni 52 membres le jeudi 2 septembre

A la tête des requins depuis 5 ans, le président Frédéric Haefeli a ouvert l'assemblée en faisant observer une minute de silence en mémoire de Claude Chopard, président d'honneur du club, disparu en juillet dernier.

Championnat sur pause, mais entraînements saufs!

Il tirera ensuite le bilan de cette année pour le moins singulière. «La saison a débuté en parallèle de la deuxième vague Covid; une vague qui va balayer successivement tous les éléments qui devaient constituer la saison, avec un sentiment d'incertitude récurrent en toile de fond. Les manifestations disparaissent rapidement du calendrier et les quarantaines se succèdent dans les équipes. Ce jusqu'en novembre, où la ligue annule définitivement le championnat alors que les licences sont déjà payées. Après ce deuil sportif, et comme dans tous les clubs, notre attention se focalise principalement sur la tenue des budgets. Pas d'entrée de matchs, pas de buvettes, pas de manifs, sponsors eux-mêmes à l'arrêt... l'incertitude cède la place à l'inquiétude.»

Les adultes (HCT I, HCT II, Ladies et U20) seront définitivement privés de glace, mais les moins de 16 ans ont été épargnés et reprennent rapidement les entraînements après une petite quinzaine d'arrêt. Une jonglerie de planning Covid que l'on doit au responsable MOJU Nicolas Ducommun, qui sera chaleureusement remercié pour son

investissement. En fin de saison, quelques matchs et tournois inespérés sont même organisés! Quant à l'académie du HCT, qui dispense des cours de powerskating/powerskills et des entraînements de gardiens le samedi matin, elle aussi réussit à surfer sur la vague: la formation de la relève du HCT a donc bel et bien été sauvée!

Retour à l'inquiétant budget. «Ce ne sera qu'en fin de saison que, grâce au soutien sans faille de nos sponsors et à un ajustement des charges à hauteur de la consommation effective, la saison bouclera sans dommages, financièrement s'entend.» reprend le président avec soulagement.

L'avenir maintenant. «Intégrer nos jeunes en 1^{er} sans faillir à notre ambition de monter, tel est toujours l'objectif du comité.» Et de relever au passage le remarquable niveau de compétences des coaches du club, sur qui repose ce défi de taille!

Les remerciements du président iront ensuite aux sponsors, aux supporters, aux membres qui ont vendu des fondues tous azimuts, mais aussi à son comité et son staff qui œuvrent de belle façon pour la bonne marche du club. Un merci spécial au responsable sponsoring sortant, Pascal Finazzi, «qui peut partir avec la satisfaction du devoir hautement accompli!»

Un navire sans capitaine

Il a porté l'orange et noir depuis tout gosse, Swen. Il l'a même porté en 1^{er} ligue, de 2007

à 2009. Puis maintenant depuis 11 ans, dont 6 en tant que capitaine. Ainsi à 32 ans, Swen Burri prend sa retraite et laisse son C au suivant (qui n'est pas connu pour l'instant). Son coach le qualifiait d'acharné, de dur à la douleur: «même quand il a mal, Swen, il n'a pas mal!» observait Martin Bergeron un brin admiratif. «Il savait aussi mettre de l'éthique dans son sport».

C'est le job du capitaine de créer le lien qui unit les membres; Swen a fait le job, il savait motiver et soutenir ses coéquipiers dans un esprit toujours positif. Exemplaire par son attitude toujours respectueuse sur glace et hors glace, c'est sous les applaudissements de l'assemblée reconnaissante que Swen tirera sa révérence. Bon vent capitaine!

Head coaches

Martin Bergeron (HCT I), Patrick Glanzmann (U20A), Kevin Vallat (HCT Ladies SWHL B), Michel Vuille (HCT II), Simon Baumann (U17A), Marco Dick (U15top), Ludovic Ducommun (U13top), Nicolas Ducommun (U11), Alexandre Fatton (U9), Ryan et Jessica Vermeille (école de hockey).

Pour l'académie: Antoine Todeschini (entraînement de gardien) et Gautier Gustin (powerskating/powerskills).

Des finances

Acceptés par l'assemblée, les comptes de l'exercice affichent un résultat équilibré, qualifié d'inspéré par le nou-

veau caissier André Lienhard. Les cotisations ne subissent pas d'augmentation, voire une légère baisse, mais uniquement pour 2021/22 et les prévisions affichent une perte de 12200 francs pour un budget de charges à 296900 francs. Finances validées par l'assemblée après recommandation et félicitations des vérificateurs des comptes, Daniel Bregnard et Laurent Meier (excusés, mais lecture de leur rapport).

Nouveau vestiaire HCT I

Grâce à Cédric Niederhauser et Martin Bergeron, le nouveau vestiaire de la 1 est désormais fin prêt. Les douches et la ventilation sont encore à améliorer, mais l'antré des requins est opérationnel et a tout d'un vestiaire de pro: box individuels (bois fourni par un sponsor) et places nominatives. Située au sous-sol de la patinoire, en lieu et place du deuxième vestiaire public, cette réalisation exauce un vœu de longue date que le covid a finalement précipité.

La boîte à shots

Un tout nouvel espace d'entraînement attend les hockeuses et hockeys du HCT. Ce local, que l'on pourrait nommer la boîte à shots, est destiné aussi bien aux joueurs qu'aux gardiens. Mis à disposition du HCT (merci aux autorités communales), ce local est accessible par la porte ouest de la patinoire. Pas moins de 50m² de glace synthétique en tapissent le sol. Des plaques posées par le gar-

dien titulaire Antoine Todeschini, qui s'investit sans compter pour les jeunes portiers.

Enseignement et répétitions des techniques de tir pour les joueurs, et cours spécifiques pour les gardiens y seront dispensés toute l'année. Le but étant d'apprendre des gestes précis et en optimiser l'efficacité et la rapidité.

Admissions, démissions, mutations

Comme déjà annoncé, Pascal Finazzi remet sa place de responsable sponsoring. Il restera néanmoins en back-up jusqu'à fin 2021, le temps de trouver un remplaçant. Il est chaleureusement remercié pour son remarquable travail.

Sont reconduits pour un an au comité: Frédéric Haefeli (présidence), Mélinda Hirschy (secrétaire verbaux), Damiène Aeschlimann (admin. technique), André Lienhard (finances) et Magali Haefeli (communication/correp). La vice-présidence et les manifs restent vacants, mais peuvent être pourvus sans autre durant l'exercice, l'appel est lancé!

Mouvement de soutien au HCT

Levier d'appui au club, le Mouvement de soutien au HCT (anciennement club des 100) se recommande pour ses cartes Or à 1000 francs, carte Argent à 500 francs et carte Bronze à 100 francs. Chaque carte donnant droit à diverses contreparties allant d'un repas gratuit à



Swen Burri prend sa retraite

une montre d'une valeur de 1000 francs. Les commandes de cartes se font directement auprès du président Claude Landry (079 415 74 86).

Fondue géante annulée

Les difficultés à mettre en place une telle manifestation, où tout un chacun partage son caquelon, a eu raison de la bonne volonté du comité. La fondue géante n'aura donc pas lieu cette année, mais une grande vente de fondues sera organisée en lieu et place, à l'instar de l'année passée.

A vos cartes, supporters!

Les cartes Supporter à 50 francs sont en vente auprès de tous les membres. Avant tout une marque de soutien envers le club, elles donnent aussi accès aux matchs de la 1^{er}. Que chaque acquéreur observe attentivement sa carte qui porte désormais un numéro. Celui-ci pourrait bien lui rapporter de nombreuses surprises, car un tirage au sort sera effectué à chaque match pour désigner une carte gagnante! | mh

TEAM VALLON

Du bon et du moins bon pour nos équipes

Mercredi soir, nos juniors C1 ont pris la place des C2, en quarantaine, pour jouer un match de coupe contre des C promotion, Moutier, qui n'a sûrement pas grand-chose à faire en promotion si on se fie à ce que l'on a pu voir sur le terrain. C'est aussi cela l'esprit du Team Vallon. Sur le jeu on a fait le job en exécutant à merveille des mouvements travaillés à l'entraînement. Un jeu avec un grand J tellement le ballon a tourné de bien belle manière. Résultat final 9-1 qui est bon pour la confiance et remet l'équipe dans le bon chemin. Quelques points encore à améliorer ont pu être observés et le travail continue.

Défaite des C2h

Mercredi soir, match des C2h à Sonvilier contre Fleurier. Nous encaissons très rapidement un premier but, ce qui nous a rapidement mit le moral dans les crampons. Petite réaction de nos jeunes qui commençaient à faire tourner le ballon, mais un deuxième but et nous baissions complètement les bras, s'en suivent 2 autres buts, avant la fin de la première période. Deuxième mi-temps, nous sommes un peu plus disciplinés dans notre jeu, mais pas assez ce qui nous a coûté 5 autres buts. Résultat final, défaite 9-0.

Malgré tout, quelques bonnes choses vues et énormément de choses à travailler pour essayer de s'imposer dans un deuxième degré difficile avec des équipes qui n'ont parfois rien à faire là. Mais avec du travail et de la volonté, on y arrivera.

Juniors F

Premier tournoi animation de la saison à Reconvilier pour nos juniors F du bas. Nous sommes partis avec 3 équipes de 6 juniors. Encore un long chemin d'apprentissage par rapport à certaines équipes, mais l'envie et le plaisir étaient présents.

Animation sur le terrain du FC Floria pour nos F du haut. Encore une fois une belle matinée de foot. Nous continuons à progresser et surtout les gamins continuent à éprouver du plaisir. Bravo à tous ces petits champions.

Juniors E Akanji

Le 3^e match pour les Jun E Akanji qui se rendaient à Courrendlin en espérant faire un bon résultat, vu le travail fourni à l'entraînement cette semaine. Beau soleil, magnifique pelouse, bref tout pour bien faire. 1^{er} tiers, nos joueurs concentrés sur le match, beau jeu de passes, occupation du terrain quasi parfaite, score 3 à 1 pour nos couleurs. 2^e tiers, le jeu laisse un peu à désirer, mais nous continuons à mener à la marque, 5 à 2. Dernier tiers avec la fatigue qui se fait sentir, nombreux changements effectués, mais nous marquons encore 2 buts. Résultat final 7 à 2.

Juniors E Seferovic

Deuxième match du tour d'automne des juniors E Seferovic qui ont joué contre le Team Some FC Boécourt B. Par un temps d'été et une température de saison, nous entamons le premier tiers avec un but encaissé et trois occasions de but non concrétisées, le résultat à la fin du tiers est de 0-1. Deuxième tiers, nous prenons le match en main et commençons par marquer 2 buts, nous passons par un temps mort et encaissons 2 buts, résultat à la fin du deuxième tiers, 2-3. Et le dernier tiers, nous continuons avec le même esprit, marquons un but, nous revenons au score et de nouveau un passage à vide et quelques erreurs, nous



encaissons 4 buts, donc le score final 3-7. Nous continuons le championnat par une autre défaite, donc nous devons travailler lors des prochains entraînements, mais plein de belles phases de jeu, les derniers entraînements ont porté leurs fruits, car nous avons trouvé le chemin des buts. Prochaine étape, terminer le match avec une victoire. Je tiens à féliciter tous mes juniors pour leur super attitude et leur bel esprit.

Juniors E Xhaka

2^e match et 2^e défaite pour les E Xhaka 13-3 contre Team 3L. 3x3 largement dominé par l'adversaire. 6x6 aussi dominé par l'adversaire, pas de phases de jeu, pas de concentration, pas d'envie! Nous avons même fini par jouer à 7x6 le 2^e tiers et 3^e tiers (proposition faite par l'adversaire). En gros, très décevant. A retenir nos 3 buts marqués par un seul joueur et les quelques arrêts faits par nos 2 gardiens. Il reste beaucoup de travail à faire avec cette équipe.

Juniors E Shaqiri

Samedi, deuxième match de championnat pour les juniors E Shaqiri sur le terrain du Team 3 Lacs à la Neuveville. Après une première session de Play More Football largement dominé de bout en bout par nos juniors, nous entamons le match sur le grand terrain. Entame de match parfaitement négociée sur le score de 5-1. Après une pause, nous repartons sur le terrain avec la même détermination. Super deuxième tiers où nous terminons sur le score de 9-2. Finalement nous retournons sur le terrain pour ce troisième tiers qui sera également maîtrisé de bout en bout avec des phases de jeux magnifiques travaillées à l'entraînement. Score final 13-4, victoire de nos E Shaqiri.

Juniors E Sommer

Deuxième match des juniors E Sommer en déplacement à La Chaux-de-Fonds contre Etoile-Sporting. L'équipe a à nouveau très bien géré et assimilé les 6 parties de 3 contre 3 pour les dominer de très belle manière. Puis dans le 6 contre 6, le premier tiers fut équilibré avant que le Team Vallon passe l'épaule dans le deuxième et le troisième tiers pour finalement vaincre l'adversaire du jour par 8 buts à 2. Les jeunes continuent à évoluer à

tous les postes et à noter que les trois tiers furent couverts par 4 gardiens différents, ce qui démontre non seulement une belle polyvalence, mais également un bel esprit d'équipe, bravo à eux.

Juniors D2b

Troisième match de championnat pour nos juniors, défaite contre le FC TT 21-0. Les adversaires étaient au-dessus sur tous les plans de jeu. Définitivement, le degré 2 est trop élevé pour nos juniors. Malgré tout, il y a eu de bonnes actions de jeu et quelques occasions créées au deuxième tiers. L'apprentissage continue...

Juniors D2h

Victoire de nos juniors D2H 6-0 contre Val-de-Ruz. Un super match avec de très belles phases de jeu. A la dernière mi-temps, la fatigue et le chaud se ressentaient chez les joueurs, cependant ils n'ont

rien lâché jusqu'au bout. A retenir, qu'en face, nous avions un adversaire possédant quelques joueurs très rapides, mais qui n'ont pas réussi à nous mettre en danger.

Juniors D1

Match des juniors D1, contre FC Val de Ruz I à Corgémont, défaite 3-0. Manque de concentration, manque de combativité face à un adversaire à notre portée. Nos adversaires mieux organisés ont su exploiter chaque occasion. Malgré le résultat sévère, nous aurions dû faire une bien meilleure prestation, mais nous devons apprendre de nos erreurs. Gardons espoir!

Juniors C2h

4^e match pour les C2h contre Groupement Coffrane. Nous avons joué en 4-3-3 et nous avons fait un bon premier 20 minutes. Nous encaissons rapidement non sans avoir eu

des occasions. Nous avons été bons durant 23 minutes et ensuite nous encaissons 2 derniers goals avant la pause, score 0-4. La chaleur, la fatigue et les blessures ont eu raison de nous.

Il nous a fallu compenser la différence de taille et l'expérience et ce fut dur. 2^e mi-temps de moins bonne facture et nous perdons 0-11. Malgré tout, une progression est là, mais l'apprentissage est dur.

Juniors C1

Nos C1 rentrent de Colombier avec un bon point. Sous un soleil de plomb, nos jeunes ont commencé très timidement. Peur d'aller au duel, surpris par la jouerie de Colombier, il a fallu attendre 10 minutes et un but adverse pour enfin réagir et retrousser les manches. Solide défensivement, avec quelques bonnes sorties rapides vers l'avant et une grosse occasion manquée à la 25^e, nos gars se

sont mis à niveau. C'est sur un penalty indiscutable que nous égalisons. Un ajustement au milieu du terrain en 2^e mi-temps nous a permis de mieux contrôler l'adversaire et jouer des contres. Si l'adversaire était plutôt dominant dans la possession du ballon, c'est nous qui avons eu les occasions les plus franches. 3 duels perdus avec le gardien et un penalty encore plus évident non sifflé et c'est le train de la victoire qui passe. Ce match nul 1-1 est juste, tout à fait conforme à la physiologie de la rencontre. Un gros match, engagé et très plaisant à regarder. Bravo les gars.

Juniors B1

3^e journée de championnat pour nos B1. Match à rebondissements, après avoir encaissé un but rapidement, on revient et prenons l'avantage 2-1. Ensuite, on commence à jouer et marquons 2 buts en une minute, 4-1. Et on rejoue compliqué pour encaisser 2 buts en 30 secondes, 4-3. Pas capables de jouer notre jeu, nous perdons 7-5. Une défaite qui fait malgré tout du bien et qui prouve qu'il y a encore du travail. Bravo pour les belles choses qu'on a pu voir, car il y a eu du positif dans ce match. |rb

JC TV - Moutier	9-1 (coupe)
C2h TV - Fleurier	0-9
JE Courrendlin - TV Akanji	2-7
JE TV Seferovic - Team Some	3-7
JE Team 3 Lacs - TV Xhaka	13-3
JE Teams 3 Lacs - TV Shakiri	4-13
JE La Chx-de-Fds - TV Sommer	2-8
D2b FCTT - TV	21-0
D2h TV - Val-de-Ruz	6-0
D1 TV - Val-de-Ruz	0-3
C2h TV - Grp Coffrane	0-11
C1 Colombier - TV	1-1
B1 TV - Marin	7-5

Samedi 11 septembre

JE 9h, Sonv. : TV Sommer - Grpm 2 Thielles
JE 11h, Sonvilier: TV Shaqiri - Hauterive
JE 13h, Sonvilier: TV Xhaka - FCFE
JE 13h, Corgémont: TV - ?
C2b 14h, Courtelary: TV - Azzurri
B1 14h30, Saint-Imier: TV - Audax
D2h 10h45, Le Locle: Le Locle - TV
D1 11h, Colombier: Team Littoral - TV
C1 20h, Chaux-de-Fds: Deportivo - TV
JG Courrendlin: Courrendlin - TV
JC2h Boudry: Team Littoral - TV

Dimanche 12 septembre

JA 13h, Cornol: Ajoie Monterri - TV



FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

La première confirme sa bonne disposition du moment



Toute la détermination de Luca Pepe sera récompensée par deux réussites

En déplacement à Fleurier, le FC Saint-Imier avait pour mission de confirmer sa large victoire (9-0) face à Bevaix. Les deux formations neuchâteloises peinent à débloquent leur compte en ce début de championnat. Mission accomplie donc pour le FC Saint-Imier qui s'en est retourné des Sugits avec trois points et un nouveau blanchissage. Au-delà des trois buts que les Imériens ont réalisés, c'est certainement la prestation défensive que l'on doit mettre en exergue. Oui les visi-

teurs ont tenu en échec toutes les percées des Neuchâtelois. Avec un score de deux unités à leur avantage à la pause, les Imériens ont peut-être géré un peu tôt le résultat et la qualité du jeu s'en est ressentie. Reste à savoir si ce repli défensif était voulu ou non ? Peu avant la demi-heure, Mateo Navarro exploitait un renvoi du portier Faivre qui avait été cherché la balle dans les pieds de Rabbi Nsita, le dernier rempart local était un peu K.O. et laissait le but vide au capitaine imérien.

Pas de faute, un choc dans le cours du jeu et Saint-Imier de mener à la marque. C'est Luca Pepe qui à la 44^e minute de jeu effaçait seul le portier de Fleurier pour aller inscrire le second but, sa deuxième réussite personnelle tomba à 10 minutes du terme de la rencontre, lui qui exploitait à merveille un centre limpide de Nsita. La cause était entendue, les jaunes et noirs rassurés, car il est vrai que si Fleurier avait su prendre à défaut la défense imérienne, la fin du match eut pu être

plus difficile pour les hommes d'Alain Villard. Le match de demain face à Béroche-Gorgier promet toute son intensité.

La seconde garniture s'impose facilement à Superga

Les coéquipiers du capitaine Michael Fresta surfent sur la vague du succès en ce début de championnat. Les Imériens ont fait le plein de points après trois matchs. Sur un petit terrain synthétique, les réservistes ont dû chercher leurs marques une mi-temps durant. Ils pointaient à la pause d'un petit but à leur avantage (2-3). Le thé leur aura été bénéfique puisque les visiteurs ont creusé un avantage sans que les Italos-Chaux-de-Fonniers ne puissent s'y opposer. Saint-Imier II Sonvilier a pris le dessus au fil que les minutes s'égrenaient pour au final largement s'imposer. Le chemin est ainsi tracé. Le derby, samedi contre Villeret qui sera joué à Courtelary, le terrain de Villeret n'étant plus praticable, sera très intéressant. | gde

2^e I. Fleurier – Saint-Imier I _____ 0-3
4^e I. Superga – St-Imier II Sonvilier _____ 2-6
Sen. Saint-Imier – Sonvilier _____ 1-1

Vendredi 10 septembre
Sen. 20h15:
Saint-Imier – Courtemaiche (Coupe JU)

Samedi 11 septembre
2^e I. 17h30:
Saint-Imier – Béroche-Gorgier
4^e I. 17h30, Courtelary:
Villeret – Saint-Imier II Sonvilier

Allez consulter le site du FC Saint-Imier sous www.fcsaintimier.ch

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Bienvenue à l'US Villeret !

Suite aux intempéries de juin dernier, l'US Villeret a vu ses installations (terrain et buvette) mises hors service. Dans un élan de solidarité légitime, nous avons acceptés d'accueillir nos voisins pour les 3 prochaines rencontres à domicile du premier tour.

Nous leur souhaitons plein succès à La Praye, et que cette collaboration en appelle d'autres.

Carte soutien du 90^e, c'est maintenant !

En cette année de 90^e anniversaire, le FC Courtelary vous propose d'encourager ses activités sportives par sa traditionnelle carte de membre soutien. La crise sanitaire depuis 18 mois met encore à mal financièrement le fonctionnement du club et ceci malgré de nombreuses mesures d'économie et de soutien. Nous avons effectivement dû encore une fois annuler notre tournoi à 6, la fête du village, les festivités du 90^e anniversaire, ainsi qu'un manque à gagner important dans notre buvette avec les mesures restrictives et la fin des championnats après un tour seulement.

Pour cette raison, les équipes de juniors G, F, E, D, C, B et A, en partenariat grâce au Team Vallon, une équipe masculine en 4^e ligue et une équipe féminine en 4^e ligue qui font la fierté de notre club, ont besoin de vous.

Comme en 2020, avec la collaboration et le précieux soutien des commerçants de Courtelary-Cormoret, nous vous proposons de nous aider et par la même occasion le commerce local et ceci de la manière suivante :

- Carte de membre soutien simple: 40 francs
- Dès 60 francs: vous recevez 1 bon d'achat de 10 francs
- Dès 100 francs: vous recevez 1 bon d'achat de 20 francs
- Dès 150 francs: vous recevez 1 bon d'achat de 40 francs
- Dès 200 francs: vous recevez 1 bon d'achat de 50 francs
- Dès 300 francs: vous recevez 1 bon d'achat de 80 francs et 1 carte vallon gourmet valeur 100 francs
- Dès 500 francs: vous recevez 1 bon d'achat de 150 francs et 2 cartes vallon gourmet valeur 200 francs

Versement sur le compte

Clientis Caisse d'Epargne de Courtelary SA
FC Courtelary
IBAN: CH95 0624 0016 1000 3580 4
Mention: Soutien 90^e

Le comité du FC Courtelary espère vivement que vous serez nombreux à encourager nos équipes et vous en remercie sincèrement. Possibilité également de louer la cantine pour vos manifestations privées via info@fccourtelary.ch | jmt@fccourtelary.ch

Samedi 11 septembre
JC 14h, Bienne: Azzurri – TV
4^e I. 17h30: Villeret – Saint-Imier II

Dimanche 12 septembre
4^e I. 14h:
Courtelary – Franches-Montagnes
(La buvette sera naturellement ouverte)

SOCIÉTÉ DE CYNOLOGIE DE TAVANNES

Championnat suisse d'obédience

Cette année, c'est la Société cynologique de Tavannes et environs qui a la responsabilité d'organiser sur son terrain du plateau d'Orange le Championnat Suisse d'obédience.

Il aura lieu le week-end des 11 et 12 septembre.

Saut, rapport d'objets, stop à distance. Ce ne sont que quelques exemples de cette magnifique discipline qui met en évidence la complicité entre le conducteur et son chien. C'est un travail qui se déroule avec fluidité et calme.

Envie de voir travailler des chiens avec plaisir et surtout avec un haut niveau de compétence ? Vous êtes les bienvenus de 8h à 16h. Possibilité de se restaurer sur place.

Détails sur www.cyno-tavannes.ch | /c



FOOTBALL CLUB SONVILIER

Un derby sans vainqueur

Le derby contre Saint-Imier s'est terminé sur le score de 1-1. La première période a été assez équilibrée et ce sont les visiteurs qui ont ouvert la marque à la 19^e minute sur un tir croisé qui a rencontré le poteau avant de terminer au fond des filets. Après le thé, et sous une pluie battante, Saint-Imier a nettement dominé les débats et a logiquement égalisé à la

56^e minute. Le score n'évoluera plus et au final de ce match plaisant, un bon premier point engrangé par Sonvilier lors de ce championnat.

| dr

Sen. Saint-Imier – Sonvilier _____ 1-1

Vendredi 17 septembre
Sen. 19h30:
Sonvilier – Courrendlin

FOOTBALL CLUB LA SUZE 07

Une première défaite

En ce chaud samedi de septembre, le FC La Suze 07 recevait le FC Bosnjak. Après 15 secondes de jeu, une frappe lointaine des visiteurs rebondissait bizarrement et frappait le poteau. Le ton était donné ! La Suze réagissait par Jérémie Greub, qui interceptait une passe du défenseur, mais manquait son face-à-face. La Suze prenait le jeu à son compte, mais ses frappes ne trouvaient pas le cadre. Bosnjak était plus incisif, d'abord une tête sur corner qui passait juste à côté, puis Steven Rohr qui faisait un gros sauvetage. Finalement, le 0-1 tombait à la 37^e, où l'athlétique numéro 9 ne laissait aucune chance à notre gardien après être parti seul au but à la limite du hors-jeu. La Suze réagissait par Kewin Knuchel, dont la tête frôlait la latte après un superbe centre de Swen Grandjean.

Après que Sacha Calegari ait recadré ses troupes, les locaux étaient mieux dans le match en début de seconde mi-temps. A la 51^e, un coup franc lointain de Cyrill Rohr trouvait la tête parfaitement décroisée d'Armel Strässle pour le 1-1. La parité ne durait pas, car le FC Bosnjak reprenait l'avantage peu avant l'heure de jeu grâce à un duel chanceux pour l'attaquant, après un gros travail préparatoire de sa part, où sa frappe manquée prenait à contre-pied notre dernier rempart. Un avantage un peu contre le court du jeu à ce moment du match. Les locaux tentaient de recoller au score jusqu'au



Premier tournoi-animation pour les juniors F accompagnés de leurs coaches

bout, sans réelles occasions. Il fallait attendre les arrêts de jeu, où un corner de Carlos Ordas rebondissait sur la ligne, mais personne ne pouvait l'effleurer, il ne manquait qu'un cheveu à Armel pour signer un doublé. Le très bon arbitre du match sifflait la fin du match sur cette action.

Une première défaite en championnat, face à une équipe athlétique dont les numéros 9 et 10 ont posé bien des problèmes à notre défense. La Suze aurait peut-être pu prétendre à une égalisation, mais l'état d'esprit négatif général, la préparation de match à revoir (un échauffement écourté...), le manque certain d'envie, les quelques absences de marques (sans compter les nombreuses absences en général, mais cela ne change pas depuis juin) et le manque d'esprit d'équipe auront eu raison de ce FC La

Suze 07. Une remise en question rapide de tout le monde est nécessaire si l'on veut jouer le haut, plutôt que de se battre contre la relégation.

Tournoi juniors F

Les juniors F du Team Vallon, section FC La Suze 07, se déplaçaient samedi à Reconvi-lier pour le premier tournoi-animation de la saison. Pour beaucoup de joueurs, c'était une première dans cette catégorie de jeu, voire une première tout court. Encore un long apprentissage pour ces enfants, mais une belle expérience sous un chaud soleil et une excellente organisation du FC Reconvi-lier. Le prochain tournoi-animation aura lieu à Corgémont le samedi 18 septembre. | jg

La Suze 07 – Bosnjak _____ 1-2

Samedi 11 septembre
16h, Corgémont: La Suze 07 – Madretsch

Délai
sport
LUNDI
SOIR

URGENCES

LOISIRS

COMMUNES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER Du 10 au 16 septembre: Pharmacie Plus du Vallon, 032 942 86 86. Samedi: 13h30-16h, 19h15-19h45. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. TRAMELAN Du 10 au 16 septembre: Pharmacie Plus Schneeberger, 032 487 42 48, A. Vargas. Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45. Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répertoire de la pharmacie concernée.

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13h-18h, jeudi: 13h30-18h, vendredi: 13h-22h, www.cajpery.wix.com.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi: 9h-17h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIER rue du Midi 6 Lundi et jeudi: 14h-18h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE 24 heures sur 24 032 941 37 37. TRAMELAN 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 1 Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets. Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet). Jeudi et vendredi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch, espacejeunesseerguel, espacejeunesse.erguel.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500, Par8: 0848 778 888.

BIBLIOBUS UPJ www.bibliobus.ch

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. SASDOVAL SAINT-IMIER rue de Jonchères 60 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch, www.sasdoval.ch. SERVICE DU BAS-VALLON 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi: 17h-18h30. CORTÉBERT ÉCOLE,

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

REZ-DE-CHAUSSÉE Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h. COURTELARY COLLÈGE Lundi: 15h-17h30, mardi: 17h-19h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30. BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h à 19h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. SONVILIER COLLÈGE Lundi: 17h-19h, mercredi: 16h-18h. PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h. VILLERET RUE PRINCIPALE 20 Mardi: 9h-10h, 15h-18h. Jeudi: 18h15-19h.

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte: mardi-dimanche: 10h-18h (dernière entrée à 17h). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9h30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche: 9h30-18h. 032 945 13 13 welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. Gym Tonic: mercredi 14h-15h, gym Fit: mercredi 8h15-9h10, gym Seniors: mercredi 9h15-10h10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. ORVIN HALLE Lundi: 16h30. PÉRY-LA HEUTTE Lundi: 14h15 à la halle de Péry, dimanche: 11h-12h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. PLAGNE CENTRE COMMUNAL Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires). SONCEBOZ HALLE DE GYMNASTIQUE Mardi: 20h15-21h15, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an, ladyfitsonceboz@gmail.com.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi: 15h-18h, Maria Concetta Houriet, renseignements: 032 941 14 22 032 941 51 41, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1er samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. LONGINES SAINT-IMIER Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h, réservation recommandée. MUSÉE DE SAINT-IMIER Jusqu'en 2021, l'exposition permanente du Musée de Saint-Imier sera fermée afin d'effectuer des travaux de rénovation et d'agrandissement. 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. MAISON DES SARRASINS ORVIN au cœur du village Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch.

PISCINES

PISCINE DU CHÂTEAU TRAMELAN chemin du Château 30 Lundi à dimanche: 9h-20h, septembre: 9h-19h, caisse: 032 487 59 50, buvette: 032 487 59 26. PISCINE D'ERGUËL SAINT-IMIER sur le Pont Fermé: pas de réouverture cet été. lundi à dimanche: 9h-20h, septembre: 9h-19h, 032 941 28 42.

SKI CLUB COURTELARY

PROCHAIN WEEK-END 11 et 12 septembre, pas de gardiennage.

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur Imprimerie Bechtel SA Bellevue 4, 2608 Courtelary 032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56 fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages Coraline Bolle (responsable) Claude Sansonnens (annonces) Claudia Lopes

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Corr. et facturation: Nicole Loriot Impression: Druckzentrum Bern Distribution: La Poste

di-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. RENAN Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30. Mardi-vendredi: 8h-12h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ROMONT Mardi: 16h-18h, jeudi: 10h-12h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. SAINT-IMIER Lundi-mercredi: 8h-11h45, 14h-17h. Jeudi: 14h-18h. Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h. Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. SAUGE Mardi et jeudi: 15h-17h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. SONCEBOZ-SOMBEVAL Fermé: lundi 20 septembre. Lundi: 8h-12h, 16h-18h. Mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h, 16h-17h30. Vendredi: 8h-12h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. SONVILIER Heures d'ouverture du guichet: mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30. Permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30. Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche «Les Razmokets»: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil «Aux Pruats»: 032 961 15 49. TRAMELAN Fermé: lundi après-midi 13 septembre. Lundi-mardi: 9h-11h45, 14h-16h45. Mercredi: 14h-16h45. Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h. Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. VILLERET Lundi-vendredi: 9h-12h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Délais de remise des publications Sport, Utile et Paroisses: lundi soir Officiel: mardi 12h Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/

Abonnement annuel: 98 fr.

imprimé en suisse

DIVERTISSEMENT

Sudoku grid with numbers 1-9 in some cells.

©raetsel.ch 1633125

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

MOTS FLÉCHÉS Les définitions sont placées directement dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

Word search grid with clues and arrows.

Small grid with numbers 1-9.

Small grid with letters.

Solutions de la semaine dernière

Rubrique offerte par

Qwell by VALSER logo and contact information.

SOCIÉTÉ DE TIR DE SAINT-IMIER ET ARMES RÉUNIES DE COURTELARY

Un événement sportif et amical

Et oui, les 3 et 4 septembre écoulés, les tireurs régionaux et interrégionaux se sont alignés au 1^{er} Tir de la Combe-Grède mis sur pied par la Société de Tir de Saint-Imier et aux mêmes dates au Tir du Chocolat à Courtelary mis en place par les tireurs de Courtelary.

Par cette petite chronique, nous rappelons à tous les fins guidons, lecteurs de la FAC et amis du tir sportif des 2 sociétés citées que les 2 tirs annoncés se dérouleront le samedi 11 septembre, au Stand de tir de Saint-Imier ainsi qu'à celui de Courtelary aux heures suivantes: 8h à 12h et de 13h à 18h.

Les tireurs des 2 sociétés se déplaceront à Courtelary et les sociétaires des Armes Réunies se retrouveront à Saint-Imier.

Cette combinaison de 2 événements, 1^{er} Tir de la Combe-Grède et du Tir au Chocolat représente un événement sportif et amical pour nos deux sociétés du Vallon.

Venez nombreux participer à ces événements et partager le verre de l'amitié.

Les renseignements pour les types de cibles peuvent



être obtenus auprès de Gaëtan Aellen à Saint-Imier, au 079 394 60 05 et auprès de Michel Cudré-Mauroux à Courtelary, 079 796 32 17. Soyez nombreux à vous inscrire et à participer à ce tir du samedi 11 septembre. | com/jcleh



ASSOCIATION JURASSIENNE DE PÉTANQUE

De belles surprises à Sonceboz



De gauche à droite: Julien Badet, Mahdi Benchouk et Alain Bapst du club de l'Omega et Anthony, Romano et Sacha Vicenzi de la Côtate de Sonceboz, photo: jcl

Fin de saison bien chargée pour l'Association jurassienne qui a réussi à y placer 4 championnats. Le second était le Championnat Triplettes qui s'est déroulé à Sonceboz. Belle participation avec 37 équipes seniors et 10 chez les dames. Et de belles surprises avec un titre chez les seniors pour le club de l'Omega de Bienne. Ce sont en effet Julien Badet, Mahdi Benchouk et Alain Bapst qui

se sont imposés par 13 à 10 face à la famille Vicenzi, (Anthony, Romano et Sacha) de la Côtate qui faisait figure d'épouvantail en regard des derniers résultats obtenus. Magnifique titre également pour le club de La Boule du Tiat de Belphraon avec Alice Skerlak, Evelyne Rais et Laura Pereira. La série continue avec le Championnat Tête-à-tête qui se déroulera à Vicques le week-end prochain. | jcl

ASSOCIATION JURASSIENNE BERNOISE SPORTIVE DE TIR

Finale suisse sur cible campagne à 300 m et pistolet à 25 m



Théo Mottet et Cédric Mathez de la Vignerole Sonceboz ont pris part à cette finale suisse dans la catégorie Relève

Dimanche dernier a eu lieu la finale suisse à Möhlin, dans le canton d'Argovie, sur cible campagne à 300 m et pistolets à 25 m.

Pour la qualification à cette finale à 300 m, la limite était de

136 pts, sur le niveau national, 396 tireuses et tireurs s'étaient qualifiés. Pour l'AJBST, seuls deux tireurs ont réalisé la qualification, il s'agit de Maxime Cussigh de Court qui pour

cette finale obtient 67 pts sur 72 et se classe 67^e et manquait la super finale qui demandait 69 pts. Qualifié également Martine Boillat de Loveresse qui obtient le résultat hono-

nable de 63 pts et se classait 187^e sur les 229 inscrits.

Pour la cible Relève à 25 m au pistolet 9 mm, la limite de qualification était fixée à 320 pts, ce qui donnait droit à la participation de 29 tireurs. La Relève de La Vignerole Sonceboz qui fait partie de l'AJBST avait deux jeunes qualifiés, Théo Mottet et Cédric Mathez.

Cédric Mathez U17 pour sa 5^e participation a réalisé un bon parcours sauf pour la dernière série de 5 coups en 30 secondes. Total final 159 pts et un 14^e rang final sur 19.

Théo Mottet U17, pour sa 1^{re} participation débute mal son programme en envoyant son premier coup dans la mauvaise cible. Il termine malheureusement au 19^e rang sur 19 participants avec un total de 137 pts sur 180. A noter que pour la super finale Relève pistolet, il fallait réaliser 171 pts. | jcl

Fin de saison pour le match 300 m



Les matcheurs de l'AJBST se sont retrouvés samedi dernier au stand de tir de Malleray pour le dernier match de l'année, dans la catégorie carabine couché 60 coups sur cible A10 au programme, 7 tireurs étaient présents. La victoire est revenue à Dave Criblez avec 574 points sur 600 devant Alain Gilgen 563 points et Peter Gerber 560 points.

Pour la catégorie arme d'ordonnance couché, même programme avec 60 coups couchés, 9 tireurs étaient présents, et Luca De Menech a pris la première place avec 556 points sur 600 devant Martine Boillat 548 points et Jordan Neukomm, 545 points.

A noter que dans cette catégorie participait également Nadia Pellegrini qui prit la 6^e place avec 536 points sur 600.

Pour la catégorie fusil standard en deux positions, 8 tireurs sur le pas de tir, la victoire est revenue à André Sommer avec 290 pts couché et 264 à genou, total 554 pts sur 600 devant Yan Fahrni, 283/259 total 542 points et troisième, Dave Criblez, 279/256 total 535 pts. A noter que le Championnat suisse de match se déroule entre le 5 et le 12 septembre à Thoun, plusieurs matcheurs y participent pour défendre les couleurs de l'AJBST, les résultats vous seront transmis ultérieurement. | jcl

Tir annuel des vétérans ATVJB

Samedi 4 septembre, les tireurs vétérans de l'ATVJB participaient au Tir annuel et Concours Individuel à Malleray pour les pistolets et à Court pour le 300m, 55 tireurs étaient inscrits à cette joute de l'année, dont 7 tireurs à l'arme de poing. Pour les résultats des pistolets dans le stand de 25 m à Malleray, en passe (TA), 10 coups sur cible A10 c.p.c., avec annulation des deux plus mauvais coups, Pierre von Känel prend la 1^{re} place avec 77 points sur 80, devant Henri Mathez, 77 pts, et 3^e Bernard Grosjean. Pour le concours individuel (CI), 10 coups sur cible A10, Henri Mathez prend la 1^{re} place avec 94 pts sur 100, devant Bernard Grosjean 92 pts et 3^e Pierre von Känel 90 pts.

Pour la cible 300 m, 48 tireurs se sont retrouvés à Court.

Pour le programme (TA) catégorie (A) Arme Standard-Libre,

10 coups c.p.c. sur cible A10 avec annulation des deux plus mauvais coups. Fritz Fiechter prend la 1^{re} place avec 76 pts devant Arnold Jacquemain 76 pts et 3^e Jean-Claude Brand, également 76 pts, la classification étant faite par classe d'âge. Au concours individuel (CI), Arnold Jacquemaï prend la 1^{re} place avec 96 pts sur 100 devant Jean-Claude Brand 95 pts et 3^e Pierre-Luc Rudin 94 pts.

Pour le programme (TA) en catégorie (D) Fass 57/3 et arme d'ordonnance, Hermann Liechti prend la 1^{re} place avec 76 pts devant Heinz Gümman 76 pts et 3^e Henri Allemand 74 pts. Au concours individuel (CI), Robert Aellen prend la 1^{re} place avec 93 pts devant Pierre Allemand 93 pts et 3^e Robert Cudré-Mauroux 91 pts.

Pour la dernière catégorie (E), Arme d'ordonnance,

Mq31, Fass57 et Fass90, programme (TA), Denis Häberli prend la 1^{re} place avec 76 pts devant Franco Viloz 75 pts et 3^e Philippe Paroz 75 pts.

Au concours individuel (CI), Samuel Carnal prend la 1^{re} place avec 90 pts devant Jean Bögli 89 pts et 3^e Rudolf Brügger 88 pts. | jcl



Les vétérans à l'heure du repas, photo: jcl

Réclame

Pour vous démarquer en un...



clin d'œil

Agence de communication

Logo / Graphisme

Site internet

Création de stand

Campagne publicitaire

Multimédia

www.clin-d-oeil.net

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

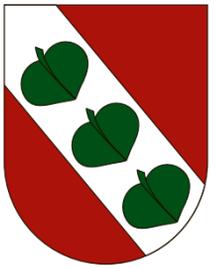
Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



SEBV – SYNDICAT DES COMMUNES POUR
UNE STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES
DU BAS-VALLON DE ST-IMIER

Assemblée des délégués

du mercredi 13 octobre 2021 à 20h
Salle de l'Aula (2^e étage)
Rue du Collège 31, 2605 Sonceboz

Ordre du jour

1. PV de l'assemblée du 16 juin 2021
2. Rapport du Président
3. Budget 2022
4. Réélection de l'organe de révision des comptes
5. Dossiers en cours
6. Fonctionnement de la STEP
7. Divers

SEBV

Corgémont



DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE L'ÉNERGIE
ET LE L'ENVIRONNEMENT DU CANTON
DE BERNE

Dépôt public Réserve forestière naturelle «Combe du Bez»

Au vu de l'art. 14 de la Loi cantonale sur les forêts du 5 mai 1997, la Division forestière Jura bernois met en dépôt public, du 8 septembre au 7 octobre 2021, auprès de l'administration communale de Corgémont, les documents suivants:

1. Documentation de base réserve forestière naturelle «Combe du Bez», du 26 août 2021
2. Plan du périmètre du 26 août 2021, échelle 1:5'000

La réserve forestière naturelle prévue a pour but de permettre un développement naturel de la forêt sur la surface retenue. La réserve se situe dans le secteur «Combe du Bez», commune de Corgémont, sur la parcelle N° 565 (part), propriété de la Bourgeoisie de Corgémont.

Les documents peuvent être consultés dans les locaux de l'administration communale de Corgémont durant les heures d'ouverture. Une opposition au projet présenté peut être formulée dans le délai imparti. L'opposition écrite et argumentée est à adresser à la Division forestière Jura bernois, rue de Pierre-Pertuis 7, CP 54, 2710 Tavannes.

Est habilité à faire opposition quiconque étant spécialement touché par le projet et peut faire valoir un intérêt digne de protection. Le même droit revient aux organisations et autorités habilitées selon le droit fédéral ou le droit sur la construction.

Tavannes, le 8 septembre 2021

Division forestière Jura bernois
Le Chef de la Division, R. Queloz

Cortébert



Avis de construction

Requérants: Méryl Mathez et David Burri, chemin des Navaux 12, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: VILLATYPE SA, M. Fleury, Le Champat 2, 2744 Belprahon.
Propriétaires fonciers: Méryl Mathez et David Burri, chemin des Navaux 12, 2720 Tramelan.
Projet: maison familiale avec place couverte, cabane de jardin et murs de soutènement, selon plans déposés.
Lieu-dit: Les Verennes 17.
Parcelle: 1096.
Zone: H3.
Dimensions: selon plans déposés.
Fondations: béton armé.
Façades: matériel: crépis-ciment; couleur: blanc cassé.
Toit: forme: 4 pans; inclinaison: 20°; matériel: tuile béton; couleur: gris.

Zone de protection des eaux: Au.
Evacuation des eaux usées: raccordement à la Step.

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 10 septembre 2021

Le Secrétariat municipal

Courtelary



Elections municipales complémentaires du 28 novembre 2021

Les électrices et électeurs de la commune de Courtelary sont appelés à procéder, par le système des urnes et du vote majoritaire, à l'élection d'un membre du Conseil municipal pour la période administrative se terminant au 31 décembre 2024.

Le vote aura lieu à la Salle communale le:
**dimanche 28 novembre 2021,
de 10h à 12h**

En cas de ballottage, le deuxième tour de scrutin aura lieu dimanche 13 février 2022, aux mêmes heures et dans le même local.

Conformément à l'article 8 du règlement pour l'organisation des élections municipales de la commune de Courtelary, du 17 juin 1996, les listes des candidats et des candidates doivent être déposées au secrétariat municipal, au plus tard le lundi de la 4^e semaine précédant les élections, à midi (lundi 25 octobre 2021).

Elles ne peuvent contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à repourvoir. Elles indiqueront clairement de quel parti, association ou groupement de citoyens elles émanent et seront signées par au moins 10 citoyens ayant le droit de vote.

Lorsque le nombre des candidats et candidates se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le Conseil municipal proclame élus tacitement tous les candidats et candidates.

Courtelary, le 10 septembre 2021.

Le Conseil municipal

Expédition en commun du matériel de propagande des partis politiques

Selon l'article 48 LDP (Loi sur les droits politiques) et 51 ODP (Ordonnance sur les droits politiques), les partis désireux de prendre part à l'envoi en commun, sont priés de l'annoncer au secrétariat municipal d'ici au lundi 25 octobre 2021 au plus tard.

Conditions de participation

- Le matériel de propagande, après les éventuels pliages à effectuer par les partis politiques, doit avoir le format A5 et son poids ne doit pas excéder 25g par parti. Tout imprimé de format ou de poids supérieur sera refusé;
- Les bulletins de vote non officiels doivent être glissés dans les brochures ou journaux de propagande, de manière à former un tout par parti;
- L'utilisation d'enveloppes d'un format supérieur à C5 n'est pas autorisée;
- La remise du matériel sera effectuée par les partis concernés jusqu'au mercredi 27 octobre 2021 à 12h, au guichet du bureau municipal.

Courtelary, le 10 septembre 2021

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Syndicat scolaire Courtelary-Cormoret-Villeret, Grand-rue 65, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Emplacement: parcelle N° 225, au lieu-dit: «Grand-rue 65», commune de Courtelary.
Projet: réalisation d'aménagements paysagers comprenant la plantation d'arbres fruitiers, la création de huttes en saule tressé et la construction d'un petit amphithéâtre (gradins en bois).
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: zup E «Ecoles».

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 3 octobre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 3 septembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Serge Vuillaume, La Scierie 9, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: idem que requérant.
Propriétaire foncier: idem que requérant.
Projet de construction: pose d'une piscine enterrée avec un abri télescopique en verre sur la parcelle 1320 sis à La Scierie 9, zone HA.
Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.
Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.
Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 3 septembre 2021

Le Secrétariat municipal

La Ferrière



Avis de construction

Requérantes: Lotti Lanz-Stämpfli et Alexandra Lanz, La Basse-Ferrière 26, 2333 La Ferrière.
Auteur du projet: Jacques Geiser, Bureau technique, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.
Propriétaires fonciers: Lotti Lanz-Stämpfli et Alexdandra Lanz, La Basse-Ferrière 26, 2333 La Ferrière.
Projet: remplacement de la STEP qui ne répond plus aux nouvelles normes, par une STEP Canplast easyOne 9 EH TD-Mini Carat 6500 lt / 1717.1 gal., La Basse-Ferrière 26, 2333 La Ferrière, parcelle 222.
Zone: agricole.
Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 3 octobre 2021.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation de charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 31 août 2021

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Sylvie et Olivier Nobs, La Vigie 100, 2333 La Ferrière.
Auteur du projet: Jacques Geiser, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.
Emplacement: parcelle N° 158, au lieu-dit: «La Vigie 100», commune de La Ferrière.
Projet: remblayage d'un pâturage du côté nord-ouest de la ferme existante pour diminuer la pente et faciliter l'accès du bétail, création d'une fosse à purin de 80 m³ reliée à la fosse existante et mise en place d'un ancien grenier au sud du bâtiment existant.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Recensement arch.: objet C digne de protection.
Dérogation: art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 2 octobre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de La Ferrière. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 3 septembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Orvin



Dépôt public du procès-verbal de l'Assemblée municipale d'Orvin du 23 juin 2021

Conformément à l'article 65 du règlement d'organisation de la commune d'Orvin, le procès-verbal de l'Assemblée municipale du 23 juin 2021 est déposé publiquement du 10 septembre 2021 au 10 octobre 2021 à l'administration municipale. Ce procès-verbal peut être consulté sur le site Internet de la commune ou à l'administration municipale durant les heures d'ouverture des guichets. Pendant le dépôt public, des oppositions peuvent être formées par écrit contre le contenu du procès-verbal auprès du conseil municipal.

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Commune municipale d'Orvin, La Charrière 6, 2534 Orvin.
Emplacement: parcelle N° 2638, au lieu-dit: «route de Frinville», commune d'Orvin.
Projet: pose d'un enrobé bitumineux sur la route d'accès communale du Dardet.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: PQu «Le Dardet»
Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 3 octobre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 3 septembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Délai de remise
des publications officielles

MARDI 12H

Péry-La Heutte



Modification du Plan d'Aménagement Local (PAL)

Procédure d'Information et de Participation de la Population (IPP)

Conformément à l'article 58 de la Loi cantonale du 9 juin 1985 sur les Constructions (LC, RSB 721.0), le Conseil municipal de Péry-La Heutte ouvre une procédure de participation publique (IPP) relative à la modification du Plan d'Aménagement Local (PAL).

Le projet de modification de la réglementation fondamentale de l'aménagement local de la Commune municipale de Péry-La Heutte sera déposé publiquement pendant trois (3) décades, du 6 septembre au 6 octobre 2021 inclus, auprès de l'Administration municipale où il peut être librement consulté sur rendez-vous (compte tenu de la période sanitaire actuelle) pendant les heures d'ouverture du guichet (lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et lundi de 14 h à 18 h). L'ensemble (les pièces opposables) du dossier est également consultable sur le site internet de la Commune sous www.pery-laheutte.ch, rubrique «Administration / Construction» (seul le dossier physique déposé auprès de l'Administration municipale fait formellement foi).

Pendant la durée du dépôt public, toute personne est en droit d'émettre des objections ou des propositions écrites et motivées.

Les plis seront adressés à l'Administration municipale, Grand'rue 54, 2603 Péry, d'ici au 6 octobre 2021 au plus tard.

Dans le cadre de cette procédure, une soirée publique d'informations et d'échanges est organisée le 13 septembre 2021 à 19h au centre communal de Péry. Pour participer à celle-ci, au regard de la situation épidémiologique actuelle, il y a lieu de préalablement s'inscrire auprès de l'Administration municipale d'ici au vendredi 10 septembre 2021 (y.chavallaz@pery-laheutte.ch ou au 032 485 01 55).

Péry-La Heutte, le 31 août 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Sébastien Villard, route de Sonceboz 10A, 2604 La Heutte.
Propriétaire foncier: Sébastien Villard, route de Sonceboz 10A, 2604 La Heutte.
Auteur du projet: JK Charpente Menuiserie SA, Jérémy Kocher, Neubrückestrasse 13, 2555 Brügg.
Projet de construction: aménagement d'un carport avec une terrasse, route de Sonceboz 10A, 2604 La Heutte, parcelle N° 450, zone H2.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: aménagement d'un carport avec toit-terrasse en bois sur le dessus. Barrière en aluminium. Soutenu par 4 pylônes en acier et 4 côtés ouverts. Sur façade ouest du bâtiment.
Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système unitaire.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 3 octobre 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 3 septembre 2021

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Péry-La Heutte, Grand-rue 54, 2603 Péry.
Auteur du projet: Lorio Concept Sàrl, rue de l'Eglise 4b, 2603 Péry.
Emplacement: parcelle N° 219, au lieu-dit: «Le Paradis», La Heutte, commune de Péry-La Heutte.
Projet: pose de containers vitrés recouverts d'un lambrisage en bois naturel pour la mise en place d'une buvette avec sanitaires, pose de deux containers maritimes recouverts d'un lambrisage en bois pour l'entreposage de matériel, aménagement d'un accès et d'une place de stationnement (20 places) en grise, pose de 4 nouveaux poteaux d'éclairage et remise en état des grillages existants.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: ZSL 1 «Le Paradis».
Dérogations: art. 48 LAE et 85 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 10 octobre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 10 septembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Saint-Imier



Permis de construire 21-63

Requérant/Maître d'ouvrage: Beat Chofflon, rue des Jonchères 68, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Adresse du projet: BF 54, rue des Jonchères 70, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: isolation de la toiture.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone mixte M1 C3c.
Dérogation: –
Zone/périmètre protégé: périmètre de protection et de conservation du site bâti.
Objet protégé: bâtiment digne de protection.
Dépôt public: du 10 septembre 2021 au 11 octobre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 10 septembre 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 21-57

Requérant / Maître d'ouvrage: Thierry Zerbini, anc. route de Villeret 11, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: idem MO.
Adresse du projet: BF 1128, rue Paul-Charmillot 91, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: construction d'un couvert d'entrée vitré.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: Zhfmd C3a.
Dérogation: –
Zone / périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 3 septembre 2021 au 4 octobre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 3 septembre 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 21-14

Requérants / Maîtres d'ouvrage: Morgane Bussian et René Bussian, rue Paul-Charmillot 15, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Adresse du projet: 1057, rue Paul-Charmillot 15b, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: construction d'un atelier de bricolage et de rangement (construction non chauffée).
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.
Dérogation: –
Zone / périmètre protégé: –
Objet protégé: immeuble digne de conservation.
Dépôt public: du 3 septembre 2021 au 4 octobre 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 3 septembre 2021

*Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: DENNER AG, Grubenstrasse 10, 8045 Zürich.
Auteur du projet: BSA Architecture Sàrl, route du Vergnolet 8e, 1070 Puidoux.
Emplacement: parcelle N° 218, au lieu-dit: «rue Baptiste-Savoie 62», commune de Saint-Imier.
Projet: remplacement de la chambre froide négative existante (rez-de-chaussée) par un nouveau modèle et installation d'une chambre froide positive au sous-sol.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: M1 et C4b.
Zone de protection: périmètre de protection de l'ancienne localité.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 3 octobre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 3 septembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sauge



Avis de construction

Requérants: Edith et Hans-Jörg Furer, Birkenweg 34, 3293 Dotzigen.
Auteur du projet: Moritec, dipl. ing. Klaus Mori, Therwilerstr. 28, 4054 Bâle.
Propriétaires fonciers: Edith et Hans-Jörg Furer, Birkenweg 34, 3293 Dotzigen.
Projet: construction d'une mini-steppe à filtre planté avec utilisation de la fosse septique sis sur parcelle N° 341 au lieu-dit «Les Prés d'Auvergne 84» à Vauffelin, hors zone.
Dérogation: art. 24 ss LAT.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus

tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 30 août 2021

Le Conseil municipal

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

N° 2021-6273
N° Commune: 332021
Requérant: Christian Schuster, rue du Collège 11a, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Eco6therm Sàrl, rue Montchemin 18, 2832 Rebeuvelier.
Emplacement: rue du Collège 11a, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 893.
Projet: remplacement du chauffage à mazout existant par une pompe à chaleur air-eau.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Dérogation: néant.
Périmètre protégé: néant.
Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 octobre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 3 septembre 2021

Le Bureau communal

Avis de construction

N° 2021-6290
N° Commune: 342021
Requérants: Silvano et Corinne Baraviera, rue de la Gare 29, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Sciarra Settimo, Gummenstrasse 32, 2562 Port.
Emplacement: rue de la Gare 29, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 210.
Projet: isolation périphérique du bâtiment.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 octobre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 3 septembre 2021

Le Bureau communal

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

Sonceboz-Sombeval

(suite)



Avis de construction

N° 2021-6486

N° Commune: 352021

Requérant: Gilles Oppliger, rue Euchette 12a, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Gilles Oppliger, rue Euchette 12a, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: rue Euchette 12a, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 667.

Projet: remplacement du chauffage à mazout existant par une PAC air/eau.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogation: néant.

Périmètre protégé: néant.

Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 octobre 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 10 septembre 2021

Le Bureau communal

Sonvilier



Avis de construction

Requérant / Maître d'ouvrage: Yves Sommer, rue de la Cure 2, 2615 Sonvilier.

Auteur du projet: Yves Sommer, rue de la Cure 2, 2615 Sonvilier.

Adresse du projet: BF 139, rue de la Cure 2, 2615 Sonvilier.

Description du projet: isolation de la façade ouest et pose d'un revêtement en aluminium.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: CV.

Dérogation: -

Zone / périmètre protégé: périmètre de protection des sites A.

Objet protégé: -

Opposition / réserve de droits: -

Dépôt public: du 3 septembre 2021 au 3 octobre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 3 septembre 2021

La Municipalité de Sonvilier

Réclame

SIMPLEMENT MIEUX
LIRE, CENTRE, CALCUL, ORDINATEUR

Cours de lecture, d'écriture, de calcul pour adultes parlant français
0800 47 47 47 www.lire-et-ecrire.ch

Association Lire et Ecrire

Tramelan



Avis de construction N°2020/64

Requérante: Société Coopérative Autrement, Nathalie Mercier, Grand-rue 130, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: idem requérante.

Projet: installation d'une climatisation dans un local commercial (épicerie). Parcelle N° 2247, zone Centre. Emplacement: Grand-rue 130, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 10 septembre 2021 au 10 octobre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 10 septembre 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/56

Requérant: David Broglie, chemin de l'Arse-nal 9, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: Stalder & Zürcher SA, Rudolf Zürcher, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure (avec protection visuelle) + installation d'une fenêtre de toit Velux au nord. Parcelle N° 3141, zone H2. Emplacement: rue de la Paix 39, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés. Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

Protection des eaux: zone de protection éloignée (zone S3).

Canton de Berne

Des pôles de compétences pour l'administration et les écoles du Jura bernois

Avec le départ annoncé de Moutier, l'administration et les lieux de formation du Jura bernois et de Bienne vont être organisés selon un principe de concentration régionalisée. Des pôles de compétences implantés de façon équilibrée sur le territoire permettront à la population de bénéficier d'un service public cantonal de proximité et complet en français. Les propositions du canton vont à présent être soumises à l'avis d'une commission d'accompagnement régionale.

Les travaux menés dans le cadre du projet «Avenir Berne romande» avancent à un rythme soutenu. Initié dans la foulée du vote de Moutier sur son appartenance cantonale, le projet conduit par l'ancien conseiller d'Etat Mario Annoni a pour but de régler les modalités du transfert de la commune et de redessiner la carte régionale des administrations et des écoles francophones, dont plusieurs sont implantées à Moutier.

Le groupe de travail chargé d'analyser la réorganisation des services cantonaux et des écoles a informé le gouvernement bernois de ses premières conclusions. La Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes (DAJ) a ainsi validé le concept de concentration régionalisée pour l'administration et les lieux de formation du Jura bernois et de Bienne. L'objectif est de conserver dans la région les emplois et les services à la population, tout en les modernisant et en les regroupant au sein de plusieurs pôles de compétences qui formeront un réseau. L'équilibre entre le Jura bernois et Bienne doit également être préservé. Les pôles envisagés à ce stade par le groupe de travail sont les suivants:

- **Pôle administration francophone:** les services de l'administration cantonale francophone pour le Jura bernois sont réunis au sein d'un même site, a priori dans la vallée de Tavannes.
- **Pôle justice:** le tribunal et l'Autorité régionale de conciliation sont déplacés de Moutier à Courtelary, dans les bâtiments de l'actuelle préfecture du Jura bernois. La préfecture, le registre foncier, le centre de documents d'identité et l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), notamment, rejoignent le pôle administration francophone. Un sous-groupe de travail avec des représentants de la justice et de la police va examiner la proposition.

La mise à l'enquête publique a lieu du 3 septembre 2021 au 3 octobre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 3 septembre 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/59

Requérant: Maurice Joly, rue de Rouge-Terre 9, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Stalder & Zürcher, Rudolf Zürcher, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.

Projet: remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur air-eau extérieure côté est de la maison avec protection visuelle par un écran végétal. Parcelle N° 1728, zone H2. Emplacement: rue de Rouge-Terre 9, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés. Recensement architectural: ensemble bâti: aucun; bâtiment: aucune.

Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 3 septembre 2021 au 3 octobre 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 3 septembre 2021

La Commune de Tramelan

Jura bernois

SYNDICAT DE COMMUNES DU CENTRE RÉGIONAL DE COMPÉTENCES ET DE PROTECTION CIVILE DU JURA BERNOIS

Ordonnance complétant le droit cantonal en matière de protection des données et concernant la communication d'informations sur internet à caractère public

Lors de sa séance du 2 septembre 2021, la commission de gestion du CRC et de PCI du Jura bernois a adopté l'ordonnance complétant le droit cantonal en matière de protection des données et concernant la communication d'informations sur internet à caractère public. Elle entre en vigueur le 25 octobre 2021 sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre. Les ayants droit au vote peuvent faire recours dans les 30 jours à compter de la présente publication à la préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Tramelan, le 6 septembre 2021

La Commission de gestion

Nous produisons tous genres d'imprimés.

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18

info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechteli-imprimerie.ch



Le Groupe de travail proposera également d'étudier une solution pour la scolarisation des élèves du niveau secondaire I provenant des villages du Cornet, de Perrefitte et de Roches, d'entente avec les communes et les instances concernées.

Commission d'accompagnement

Ces orientations principales vont à présent être consolidées, en concertation notamment avec la région et les communes. Le Conseil-exécutif a ainsi validé le principe d'une commission d'accompagnement, formée de deux sections.

La « section institutionnelle » est chargée d'évaluer l'acceptation politique des propositions du groupe de travail. Elle regroupe les représentants des institutions régionales: CJB, CAF, Jb.B, Députation et préfecture.

La « section société civile » a pour tâche d'analyser l'impact socio-économique et historique des travaux et de faire des propositions innovantes à la lumière notamment des réflexions de la « Journée des 100 ». Réunie autour d'un noyau de personnalités, elle comptera en son sein des personnes issues notamment de l'économie et du tourisme, de l'enseignement et du monde artistique et culturel ainsi que des représentants de la jeunesse, dans une composition flexible et évolutive en fonction des besoins et de l'avancement du projet.

Travaux sur le transfert de Moutier

Le canton de Berne se prépare activement en vue du concordat intercantonal sur le transfert de Moutier. Une Feuille de route est en cours de finalisation et d'adoption entre les cantons de Berne et du Jura. Les deux cantons présenteront prochainement ensemble les règles de négociation.